

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3106

13 novembre 2015

### SOMMAIRE

BBS Participation .....	149062	Pfaudler Midco S.à r.l. ....	149068
Beim Franco .....	149087	Radius Financial Markets S.à r.l. ....	149051
Boherbaun Acquisitions S.à r.l. ....	149088	Raimond S.A. ....	149046
BTG S.A. ....	149074	Raphael S.A. ....	149044
Celdes .....	149063	Rapidolux s.à r.l. ....	149044
CEREP III Trowbridge S.à r.l. ....	149088	RE 8 S.A. ....	149044
Chiron Holding S.à r.l. ....	149088	RED LAW Spf S.A. ....	149044
CS International S.A. ....	149067	Restaurant Holding S.à r.l. ....	149046
CTBX International S.à r.l. ....	149042	Roter Löwe Immobilien S.A. ....	149046
Easy Technics S.à r.l. ....	149042	Sapori & Gusti S.à.r.l. ....	149045
Elian Fiduciary Services (Luxembourg) S.à r.l. .....	149042	Scotch & Soda Luxembourg S.à r.l. ....	149061
Gripfin .....	149048	S.C.R. S.à.r.l. ....	149045
Jomalux s.à r.l. ....	149047	Sea Launch S.à r.l. ....	149047
Kellogg Lux III S.à r.l. ....	149048	SHINU International .....	149045
Lëlljer Gaart .....	149048	Shire Sweden Holdings S.à r.l. ....	149045
LXCDM S.à r.l. ....	149043	Silent Meteor S.à r.l. ....	149044
Médecins pour Madagascar a.s.b.l., Verein oh- ne Gewinnzweck .....	149058	SL III .....	149046
MEIF Wind Luxembourg S.à r.l. ....	149043	SMITS S.C.I. ....	149063
Micrologics S.A. ....	149043	Soconim S.A. ....	149048
Millenium Finance S.à.r.l. ....	149043	Solid Holding S.A. ....	149047
Mister Copy .....	149042	Spectrum Brands Lux II S.à r.l. ....	149047
Nive I .....	149073	Spirastrella Sàrl .....	149046
Nordic Lime Street Lux S.à r.l. ....	149049	Spotcap (GP) S.à r.l. ....	149043
Pausa Capital S.à r.l. ....	149074	Stonehage Fleming Corporate Services Lu- xembourg S.A. ....	149045
Pédicure Happy Feet .....	149042	Sveafastigheter Fersen .....	149051
		Universal Luxemburg Corporation .....	149070

**CTBX International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 192.166.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 1138 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015158473/9.

(150175360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Pédicure Happy Feet, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3509 Dudelange, 12, rue Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 128.143.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160224/10.

(150176789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Elian Fiduciary Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 167.609.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Senningerberg, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158521/10.

(150175184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Easy Technics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6133 Junglinster, 15, rue Kremerich.

R.C.S. Luxembourg B 171.078.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EASY TECHNICS S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015159993/12.

(150176660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Mister Copy, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 21.976.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2015160195/13.

(150176879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**LXCDM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 9, rue Goell.  
R.C.S. Luxembourg B 94.291.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160175/9.

(150176831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Millenium Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.  
R.C.S. Luxembourg B 111.449.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160180/10.

(150176742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**MEIF Wind Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.  
R.C.S. Luxembourg B 121.099.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160191/10.

(150176793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Micrologics S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 48.723.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-8008 Strassen, le 03 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160193/11.

(150176871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Spotcap (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 186.427.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 7 avril 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1691 du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Spotcap (GP) S.à r.l.

Référence de publication: 2015160298/14.

(150176508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Rapidolux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4810 Rodange, 146, rue du Clopp.  
R.C.S. Luxembourg B 158.839.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160268/10.

(150176348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**RE 8 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 170.010.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160269/10.

(150176636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Raphael S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 186.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RAPHAEL S.A.**Un mandataire*

Référence de publication: 2015160267/11.

(150176740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Silent Meteor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 152.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2015160290/11.

(150176528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**RED LAW Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 163.700.

Le bilan de la société au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2015160273/12.

(150176784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**S.C.R. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9464 Stolzembourg, 12, Klangberg.  
R.C.S. Luxembourg B 97.194.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160283/10.

(150176511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Shire Sweden Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.  
R.C.S. Luxembourg B 175.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160289/10.

(150176792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Stonehage Fleming Corporate Services Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 3A, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 160.651.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eric Osch

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2015160300/11.

(150176669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**SHINU International, Société Anonyme.**

Siège social: L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 106.246.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ARBO SA

Signature

Référence de publication: 2015160314/11.

(150176229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Sapori & Gusti S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4761 Pétange, 23, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 118.900.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2015160306/12.

(150176236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Raimond S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 130.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160265/9.

(150176381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Spirastrella Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 138.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160297/9.

(150176921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Roter Löwe Immobilien S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 125.668.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160263/10.

(150176347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**SL III, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4367 Belvaux, 1, avenue du Swing.  
R.C.S. Luxembourg B 163.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SL III*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015160335/11.

(150176417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Restaurant Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 132.529.

**RECTIFICATIF**

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 25 septembre 2015 sous la référence L150173878.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Restaurant Holding S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015160259/15.

(150175488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Spectrum Brands Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 162.349.

Le présent dépôt remplace et annule le précédent dépôt L150174196 daté du 25/09/2015.  
Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015160296/10.  
(150175896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Sea Launch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 19.195.790,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 156.496.

Les comptes annuels de la société pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015160285/12.  
(150176594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Solid Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 182.811.

La Société a été constituée à Luxembourg suivant acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 13 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 316 du 4 février 2014.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Solid Holding S.A.

Signature

Référence de publication: 2015160293/15.  
(150176899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Jomalux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9964 Huldange, 29A, Duarrefstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 114.813.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30/09/2015.

*Pour la société*

C.F.N GESTION S.A.

20, Esplanade - L-9227 Diekirch

Adresse postale:

B.P. 80 - L-9201 Diekirch

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015160130/17.  
(150176901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Lëlljer Gaart, Société Coopérative.**

Siège social: L-9762 Lullange, Maison 30.

R.C.S. Luxembourg B 101.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160145/10.

(150176428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Soconim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 90.687.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015160339/13.

(150176761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Gripfin, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 32.680,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 188.394.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-Ies-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 2 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2499 du 16 septembre 2014.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRIPFIN

Signature

Référence de publication: 2015160066/15.

(150176745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Kellogg Lux III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 103.520.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 septembre 2015.

*Pour la société*

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2015160136/16.

(150176667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Nordic Lime Street Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 170.671.

—  
In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eighth day of August.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her colleague Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed,

**THERE APPEARED:**

Moorgarth Holdings (Luxembourg) S.à r.l., (société à responsabilité limitée) a limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg having its registered office at 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 156.358 (the “Sole Shareholder”),

here represented by Mr Frank Stolz, with professional address in Mondorf-les-Bains,

by virtue of a power of attorney given to him on August 26, 2015, which power of attorney, after having been signed “ne varietur” by the attorney of the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The Sole Shareholder has requested the attorney to state that it is the sole shareholder of Nordic Lime Street Lux S.à r.l. (société à responsabilité limitée), a limited liability company, having its registered office at 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, registered under the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under section B number 170.671 (hereinafter referred to as “Nordic” or “Company”). Nordic was incorporated pursuant to a deed of Me Léonie GRETHEN, dated 20 July 2012, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2239 dated 8 September 2012 and its articles of association had been modified pursuant to a notarial deed of Me Léonie GRETHEN, dated 5 November 2012, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 91 dated 15 January 2013 and most recently pursuant to a notarial deed of Me Carlo WERSANDT, dated 1 December 2014, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 89 dated 13 January 2015.

Nordic’s capital is currently fixed at two million, three hundred and ninety two thousand British pounds (GBP 2,392,000), represented by two million, three hundred and ninety two thousand (2,392,000) shares of a par value of one British pound (GBP 1) each, all fully subscribed, entirely paid up and held by the Sole Shareholder.

The Sole Shareholder, represented as stated above requests the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company from the present amount of two million, three hundred and ninety-two thousand British pounds (GBP 2,392,000), represented by two million, three hundred and ninety-two thousand (2,392,000) shares of a par value of one British pound (GBP 1) each to eleven thousand British pounds (GBP 11,000), represented by eleven thousand (11,000) shares of a par value of one British pound (GBP 1) each, by way of cancellation of two million three hundred and eighty-one thousand (2,381,000) shares of a par value of one British pound (GBP 1) each, the cancellation proceeds of which will be distributed and paid in kind to the Sole Shareholder holding all the shares immediately before their cancellation. The cancellation proceeds, to be paid in kind, will be settled through a transfer to the Sole Shareholder of ninety thousand one hundred and twenty seven (90,127) shares with a par value twenty-five British pounds (GBP 25) each, issued at a premium value of one British pound and four one eight two eight British pence (GBP 1.41828) per share and with an aggregate premium of one hundred and twenty-seven thousand eight hundred and twenty five British pounds and three zero four three British pence (GBP 127,825.3043), held by the Company in London Office S.à r.l., (société à responsabilité limitée), a limited liability company with registered office in 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under section B number 183.145 (the “Payment in Kind of the Cancellation Proceeds”).

*Second resolution*

As a consequence of the preceding first resolution, sub clause 5.1 of article 5 of the articles of association is amended so as to read as follows:

“**5.1.** The Company’s corporate capital is fixed at eleven thousand British pounds (GBP 11,000), represented by eleven thousand (11,000) shares in registered form, having a par value of (one British pound (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes and grant power and authority individually to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of (i) the above reduction of the Company's share capital, as well as (ii) to see to any formalities in connection therewith, including the Payment in Kind of the Cancellation Proceeds.

149050

*Costs*

The expenses, costs fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by London Office as a result of the foregoing are estimated at approximately two thousand five hundred euro (EUR 2,500).

*Declaration*

The undersigned notary, who speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the party appearing, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-huitième jour d'août.

par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte,

**ONT COMPARU:**

Moorgarth Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.358 (l'"Associé Unique"),

ici représentée par Monsieur Frank Stolz, ayant son adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains,

en vertu d'une procuration donnée le 26 août 2015, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire d'acter qu'il est l'associé unique de Nordic Lime Street Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 170.671 (ci-après désignée en tant que "Nordic" ou "Société"). Nordic a été constituée selon un acte de Me Léonie GRETHEN, daté du 20 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2239 daté du 8 septembre 2012 et ses statuts ont été modifiés selon un acte de Me Léonie GRETHEN, daté du 5 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 91 daté du 15 janvier 2013 et plus récemment selon un acte de Me Carlo WERSANDT, daté du 1<sup>er</sup> décembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 89 daté du 13 janvier 2015.

Le capital de Nordic est à présent fixé à deux millions, trois cent quatre-vingt-douze mille livres sterling (2.392.000 GBP), représenté par deux millions trois cent quatre-vingt-douze mille (2.392.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une livre sterling (1 GBP) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées et détenues par l'Associé Unique.

L'Associé Unique prie le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de deux millions trois cent quatre-vingt-douze mille livres sterling (2.392.000 GBP), représenté par deux millions trois cent quatre-vingt-douze mille (2.392.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une livre sterling (1 GBP) chacune à un montant d'onze mille livres sterling (11.000 GBP), représenté par onze mille (11.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une livre sterling (1 GBP) chacune, en annulant deux millions trois cent quatre-vingt-un mille (2.381.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une livre sterling chacune (1GBP), les fonds résultant de cette annulation seront distribués et payés en nature à l'Associé Unique, détenant l'entière des parts sociales immédiatement avant leur annulation. Les fonds résultant de cette annulation, devant être remboursés en nature, seront réglés par transfert, à l'Associé Unique, de quatre-vingt-dix mille cent vingt-sept (90.127) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq livres sterling (25 GBP), émises avec une prime d'une livre sterling et quarante et un mille huit cent vingt-huit centimes de livre sterling (1,41828 GBP) par part sociale et une prime globale de cent vingt-sept mille huit cent vingt-cinq livres sterling et trois mille quarante-trois centimes (127.825,3043 centimes), détenues par la Société dans London Office S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 183.145 (le "Paiement en espèces des fonds résultant de l'Annulation").

*Deuxième résolution*

En conséquence de la première résolution qui précède, le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts est modifié et se lit comme suit:

“ 5.1. Le capital social de la Société est fixé à onze mille livres sterling (11.000 GBP), représentées par onze mille (11.000) parts sociales sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale d’une livre sterling (1 GBP), toutes entièrement souscrites et libérées.”

*Troisième résolution*

L’Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin de refléter les changements mentionnés ci-dessus et de conférer pouvoir et autorité individuellement à tout gérant de la Société pour qu’il procède au nom de la Société à l’inscription dans le registre des parts sociales de la Société de (i) la réduction ci-dessus du capital social de la Société, ainsi que (ii) ainsi que toutes les formalités y afférentes, y inclus le Paiement en Espèces des Fonds résultant de l’Annulation.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à London Office en raison du présent acte est estimé environ deux mille cinq cents euros (EUR 2.500).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l’anglais, déclare qu’à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d’une version française; à la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, date qu’en tête de la présente.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l’original du présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Schaeffer.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 4 septembre 2015. GAC/2015/7523. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158835/136.

(150175187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Sveafastigheter Fersen, Société à responsabilité limitée,  
(anc. Radius Financial Markets S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.520,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 194.856.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of September,  
Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1. Partners Group Fersen Access, L.P., a company governed by the laws of Scotland, registered under number SL20013 and having its registered office at C/O Partners Group (Guernsey) Limited, Tudor House, PO Box 477, St. Peter Port, Guernsey, GY1 6BD Channel Islands (“Partners Group Fersen Access”),

hereby represented by Me Laurence Ouverleaux, lawyer, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a power of attorney under private seal granted on 9 September 2015; and

2. AEVS Fersen AB, a company governed by the laws of Sweden, registered with the Swedish Registration Office under number 559016-6194, having its registered office at Norrlandsgatan 15, 111 43 Stockholm, Sweden (“AEVS Fersen AB”, together with Partners Group Fersen Access the “Shareholders”),

hereby represented by Me Laurence Ouverleaux, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney under private seal granted on 8 September 2015.

The proxies, signed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary, will be annexed to this deed for the purpose of registration.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the only shareholders of Sveafastigheter Fersen, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred ten euro (EUR 12,510.-), with registered office at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Pierre PROBST, notary residing in Ettelbruck (Grand Duchy of Luxembourg) dated 13 February 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 946 of 9 April 2015 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under

number B 194856 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a deed dated 27 August 2015 of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of ten euro (EUR 10.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred ten euro (EUR 12,510.-) to twelve thousand five hundred twenty euro (EUR 12,520.-).

2 To issue ninety-eight (98) new class A1 shares, ninety-eight (98) new class A2 shares, ninety-eight (98) new class A3 shares, ninety-eight (98) new class A4 shares, ninety-eight (98) new class A5 shares, ninety-eight (98) new class A6 shares, ninety-eight (98) new class A7 shares, ninety-eight (98) new class A8 shares, ninety-eight (98) new class A9 shares, ninety-eight (98) new class A10 shares (together the "Class A Shares"), two (2) new class B1 shares, two (2) new class B2 shares, two (2) new class B3 shares, two (2) new class B4 shares, two (2) new class B5 shares, two (2) new class B6 shares, two (2) new class B7 shares, two (2) new class B8 shares, two (2) new class B9 shares and two (2) new class B10 shares (together the "Class B Shares"), each with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) per share, having the same rights and privileges as the existing shares of the same class of shares.

3 To accept subscription for the new Class A Shares, with payment of a share premium in a total amount of eight million five hundred eighty-two thousand six hundred forty euro and twenty cents of euro (EUR 8,582,640.20) by Partners Group Fersen Access, L.P. and for the new Class B Shares with payment of a share premium in a total amount of one hundred seventy-five thousand one hundred fifty-five euro and eighty cents of euro (EUR 175,155.80) by AEVS Fersen AB and to accept full payment in kind for these new shares.

4 To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

have unanimously requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of ten euro (EUR 10.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred ten euro (EUR 12,510.-) to twelve thousand five hundred twenty euro (EUR 12,520.-).

#### *Second resolution*

The Shareholders resolved to issue ninety-eight (98) new class A1 shares, ninety-eight (98) new class A2 shares, ninety-eight (98) new class A3 shares, ninety-eight (98) new class A4 shares, ninety-eight (98) new class A5 shares, ninety-eight (98) new class A6 shares, ninety-eight (98) new class A7 shares, ninety-eight (98) new class A8 shares, ninety-eight (98) new class A9 shares, ninety-eight (98) new class A10 shares, and two (2) new class B1 shares, two (2) new class B2 shares, two (2) new class B3 shares, two (2) new class B4 shares, two (2) new class B5 shares, two (2) new class B6 shares, two (2) new class B7 shares, two (2) new class B8 shares, two (2) new class B9 shares and two (2) new class B10 shares (the "Issued Shares"), each with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) per share, having the same rights and privileges as the existing shares of the same class of shares.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon have appeared

1. Partners Group Fersen Access, represented as stated above (the "Subscriber 1"),

declared to subscribe for (98) new class A1 shares, ninety-eight (98) new class A2 shares, ninety-eight (98) new class A3 shares, ninety-eight (98) new class A4 shares, ninety-eight (98) new class A5 shares, ninety-eight (98) new class A6 shares, ninety-eight (98) new class A7 shares, ninety-eight (98) new class A8 shares, ninety-eight (98) new class A9 shares and ninety-eight (98) new class A10 shares,

with payment of a share premium in a total amount of eight million five hundred eighty-two thousand six hundred forty euro and twenty cents of euro (EUR 8,582,640.20) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of a receivable held against the Company in an amount of eight million five hundred eighty-two thousand six hundred fifty euro (EUR 8,582,650.-) (the "Contribution 1").

2. AEVS Fersen AB, represented as stated above (the "Subscriber 2" and together with the Subscriber 1, the "Subscribers"),

declared to subscribe for two (2) new class B1 shares, two (2) new class B2 shares, two (2) new class B3 shares, two (2) new class B4 shares, two (2) new class B5 shares, two (2) new class B6 shares, two (2) new class B7 shares, two (2) new class B8 shares, two (2) new class B9 shares and two (2) new class B10 shares,

with payment of a share premium in a total amount of one hundred seventy-five thousand one hundred fifty-five euro and eighty cents of euro (EUR 175,155.80) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind

consisting of a receivable held against the Company in an amount of one hundred seventy-five thousand one hundred fifty-six euro (EUR 175,156.-) (the “Contribution 2” and together with the Contribution 1, the “Contribution in Kind”).

The Contribution in Kind represents a value in aggregate amount of eight million seven hundred fifty-seven thousand eight hundred six euro (EUR 8,757,806.-).

Proof of the ownership by the Subscribers of the Contributions has been given to the undersigned notary.

The Subscribers declared that the Contribution in Kind is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution in Kind to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution in Kind to the Company.

The Subscribers further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution in Kind is described and valued (the “Report”).

The conclusions of the Report read as follows:

«Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in Kind which corresponds at least to the nominal value of the Issued Shares, together with the share premium thereon.»

#### *Third resolution*

The Shareholders resolved to accept said subscriptions and payments and to allot the new shares according to the above mentioned subscriptions.

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said article will from now on read as follows:

“ **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred twenty euro (EUR 12,520.-) divided into:

A. one million two hundred sixteen thousand three hundred seventy-six (1,216,376) class A1 shares (the “A1 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

B. twenty-four thousand eight hundred twenty-four (24,824) class B1 shares (the “B1 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

C. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A2 shares (the “A2 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

D. twenty-four (24) class B2 shares (the “B2 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

E. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A3 shares (the “A3 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

F. twenty-four (24) class B3 shares (the “B3 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

G. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A4 shares (the “A4 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

H. twenty-four (24) class B4 shares (the “B4 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

I. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A5 shares (the “A5 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

J. twenty-four (24) class B5 shares (the “B5 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

K. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A6 shares (the “A6 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

L. twenty-four (24) class B6 shares (the “B6 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

M. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A7 shares (the “A7 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

N. twenty-four (24) class B7 shares (the “B7 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

O. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A8 shares (the “A8 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

P. twenty-four (24) class B8 shares (the “B8 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

Q. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A9 shares (the “A9 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

R. twenty-four (24) class B9 shares (the “B9 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

S. one thousand one hundred seventy-six (1,176) class A10 shares (the “A10 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

T. twenty-four (24) class B10 shares (the “B10 Shares”) with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

The A1 Shares, A2 Shares, A3 Shares, A4 Shares, A5 Shares, A6 Shares, A7 Shares, A8 Shares, A9 Shares, and A10 Shares shall together be referred to as the “A Shares”.

The B1 Shares, B2 Shares, B3 Shares, B4 Shares, B5 Shares, B6 Shares, B7 Shares, B8 Shares, B9 Shares, and B10 Shares shall together be referred to as the “B Shares” and together with the A Shares, the “Shares” and each a “Share”.

The A1 Shares and the B1 Shares shall together be referred to as the “Class 1 Shares”.

The A2 Shares and the B2 Shares shall together be referred to as the “Class 2 Shares”.

The A3 Shares and the B3 Shares shall together be referred to as the “Class 3 Shares”.

The A4 Shares and the B4 Shares shall together be referred to as the “Class 4 Shares”.

The A5 Shares and the B5 Shares shall together be referred to as the “Class 5 Shares”.

The A6 Shares and the B6 Shares shall together be referred to as the “Class 6 Shares”.

The A7 Shares and the B7 Shares shall together be referred to as the “Class 7 Shares”.

The A8 Shares and the B8 Shares shall together be referred to as the “Class 8 Shares”.

The A9 Shares and the B9 Shares shall together be referred to as the “Class 9 Shares”.

The A10 Shares and the B10 Shares shall together be referred to as the “Class 10 Shares”.

The Class 1 Shares, the Class 2 Shares, the Class 3 Shares, the Class 4 Shares, the Class 5 Shares, the Class 6 Shares, the Class 7 Shares, the Class 8 Shares, the Class 9 Shares and the Class 10 Shares shall together be referred to as the “Classes of Shares” and each a “Class of Shares”.

The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, any share premium paid in respect of any A Shares upon their issuance shall be allocated to a premium account (the “A Shares Premium Account”) of the Company and any share premium paid in respect of any B Shares upon their issuance shall be allocated to a premium account (the “B Shares Premium Account”) of the Company,

The A Shares Premium Account and the B Shares Premium Account may be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of new A Shares and new B Shares, respectively, subject to the provisions of these Articles of Incorporation. Moreover, the amount allocated to the A Shares Premium Account and the B Share Premium Account may be used to provide for the payment of A Shares and Class B Shares, respectively, which the Company may redeem from its respective shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the holders of A Shares and B Shares, respectively, or to allocate funds to the legal reserve.”

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at around four thousand seven hundred euro (EUR 4,700.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same parties and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix septembre,

Par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-lesBains, Grand Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Partners Group Fersen Access L.P., une société de droit écossais enregistrée sous le numéro SL20013, dont le siège social est au C/O Partners Group (Guernsey) Limited, Tudor House, PO Box 477, St. Peter Port, Guernsey, GY1 6BD Channel Islands («Partners Group Fersen Access»),

représentée aux fins des présentes par Maître Laurence Ouverleaux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 9 septembre 2015.

2. AEVS Fersen AB, une société de droit suédois inscrite au Registre Suédois des Sociétés sous le numéro 559016-6194, dont le siège social est au Norrlandsgatan 15, 111 43 Stockholm, Suède («AEVS Fersen AB», ensemble avec Partners Group Fersen Access, les «Associés»),

représentée aux fins des présentes par Maître Laurence Ouverleaux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 8 septembre 2015.

Les procurations, signées «ne varietur» par le mandataire et le notaire soussigné, seront annexées aux présentes aux fins d'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les Associés sont les seuls associés de Sveafastigheter Fersen, une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital émis de douze mille cinq cent dix euros (EUR 12.510,-), dont le siège social est au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant un acte du notaire Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 février 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 946 du 9 avril 2015, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194856 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte daté du 27 août 2015 de Maître martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ayant reconnu avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de dix euros (EUR 10,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent dix euros (EUR 12.510,-) à douze mille cinq cent vingt euros (EUR 12.520,-).

2 Emission de quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A1, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A2, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A3, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A4, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A5, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A6, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A7, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A8, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A9, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A10 (ensemble les «Parts Sociales de Catégorie A»), deux (2) parts sociales de catégorie B1, deux (2) parts sociales de catégorie B2, deux (2) parts sociales de catégorie B3, deux (2) parts sociales de catégorie B4, deux (2) parts sociales de catégorie B5, deux (2) parts sociales de catégorie B6, deux (2) parts sociales de catégorie B7, deux (2) parts sociales de catégorie B8, deux (2) parts sociales de catégorie B9 et deux (2) parts sociales de catégorie B10 (ensemble les «Parts Sociales de Catégorie B»), chacune d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes de même catégorie.

3 Acceptation de la souscription des nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de huit millions cinq cent quatre-vingt-deux mille six cent quarante euro et vingt centimes d'euros (EUR 8.582.640,20) par Partners Fersen Group Access, L.P. et des nouvelles Parts Sociales de Catégorie B avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent soixante-quinze mille cent cinquante-cinq euro et quatre-vingts centimes d'euros (EUR 175.155,80) par AEVS Fersen AB, et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par des apports en nature.

4 Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

ont à l'unanimité requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix euros (EUR 10,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents dix euros (EUR 12.510,-) à douze mille cinq cent vingt euros (EUR 12.520,-).

#### *Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'émettre quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A1, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A2, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A3, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A4, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A5, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A6, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A7, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de

catégorie A8, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A9, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A10, deux (2) parts sociales de catégorie B1, deux (2) parts sociales de catégorie B2, deux (2) parts sociales de catégorie B3, deux (2) parts sociales de catégorie B4, deux (2) parts sociales de catégorie B5, deux (2) parts sociales de catégorie B6, deux (2) parts sociales de catégorie B7, deux (2) parts sociales de catégorie B8, deux (2) parts sociales de catégorie B9 et deux (2) parts sociales de catégorie B10 (les «Parts Sociales Émises»), chacune d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes de même catégorie.

#### *Souscription - Paiement*

Ont ensuite comparu:

1. Partners Group Fersen Access, représentée comme indiqué ci-dessus (le «Souscripteur 1»),

déclarant souscrire à quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A1, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A2, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A3, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A4, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A5, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A6, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A7, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A8, quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A9 et quatre-vingt-dix-huit (98) parts sociales de catégorie A10,

avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de huit millions cinq cent quatre-vingt-deux mille six cent quarante euro et vingt centimes d'euros (EUR 8.582.640,20) et libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par un apport en nature consistant en une créance détenue à l'encontre de la Société pour un montant de huit millions cinq cent quatre-vingt-deux mille six cent cinquante euros (EUR 8.582.650,-) (l'«Apport 1»).

2. AEVS Fersen AB, représentée comme indiqué ci-dessus (le «Souscripteur 2» ensemble avec le Souscripteur 1, les «Souscripteurs»),

déclarant souscrire à deux (2) parts sociales de catégorie B1, deux (2) parts sociales de catégorie B2, deux (2) parts sociales de catégorie B3, deux (2) parts sociales de catégorie B4, deux (2) parts sociales de catégorie B5, deux (2) parts sociales de catégorie B6, deux (2) parts sociales de catégorie B7, deux (2) parts sociales de catégorie B8, deux (2) parts sociales de catégorie B9 et deux (2) parts sociales de catégorie B10,

avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent soixante-quinze mille cent cinquante-cinq euros et quatre-vingts centimes d'euro (EUR 175.155,80) et libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par un apport en nature consistant en une créance à l'encontre de la Société pour un montant de cent soixante-quinze mille cent cinquante-six euros (EUR 175.156,-) (l'«Apport 2» ensemble avec l'Apport 1, l'«Apport En Nature»).

L'Apport En Nature représente un montant total de huit millions sept cent cinquante-sept mille huit cent six euros (EUR 8.757.806,-).

La preuve par les Souscripteurs de la propriété de l'Apport En Nature a été rapportée au notaire soussigné.

Les Souscripteurs ont déclaré encore que l'Apport En Nature est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport En Nature à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport En Nature à la Société.

Les Souscripteurs ont déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport En Nature est décrit et évalué (le «Rapport»).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base du travail effectué, tel que décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur de l'Apport En Nature qui correspond au moins à la valeur nominal des Parts Sociales Émises ensemble avec la prime d'émission y relative».

#### *Troisième résolution*

Les Associés ont décidé d'accepter lesdits souscriptions et paiements et d'allouer les nouvelles parts sociales conformément aux souscriptions mentionnées ci-dessus.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital Émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents vingt euros (EUR 12.520,-) divisé en:

A. un million deux cent seize mille trois cent soixante-seize (1.216.376) parts sociales de catégorie A1 (les «Parts Sociales A1») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

B. vingt-quatre mille huit cent vingt-quatre (24.824) parts sociales de catégorie B1 (les «Parts Sociales B1») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

C. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A2 (les «Parts Sociales A2») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

D. vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie B2 (les «Parts Sociales B2») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

E. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A3 (les «Parts Sociales A3») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

F. vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie B3 (les «Parts Sociales B3») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

G. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A4 (les «Parts Sociales A4») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

H. vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie B4 (les «Parts Sociales B4») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

I. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A5 (les «Parts Sociales A5») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

J. vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie B5 (les «Parts Sociales B5») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

K. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A6 (les «Parts Sociales A6») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

L. vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie B6 (les «Parts Sociales B6») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

M. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A7 (les «Parts Sociales A7») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

N. vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie B7 (les «Parts Sociales B7») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

O. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A8 (les «Parts Sociales A8») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

P. vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie B8 (les «Parts Sociales B8») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

Q. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A9 (les «Parts Sociales A9») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

R. vingt-quatre (24) parts sociales B9 (les «Parts Sociales B9») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

S. mille cent soixante-seize (1.176) parts sociales de catégorie A10 (les «Parts Sociales A10») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

T. vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie B10 (les «Parts Sociales B10») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

Les Parts Sociales A1, les Parts Sociales A2, les Parts Sociales A3, les Parts Sociales A4, les Parts Sociales A5, les Parts Sociales A6, les Parts Sociales A7, les Parts Sociales A8, les Parts Sociales A9, et les Parts Sociales A10 sont ensemble désignées les «Parts Sociales A».

Les Parts Sociales B1, les Parts Sociales B2, les Parts Sociales B3, les Parts Sociales B4, les Parts Sociales B5, les Parts Sociales B6, les Parts Sociales B7, les Parts Sociales B8, les Parts Sociales B9, et les Parts Sociales B10 sont ensemble désignées les «Parts Sociales B» et ensemble avec les Parts Sociales A, les «Parts Sociales» et chacune une «Part Sociale».

Les Parts Sociales A1 et les Parts Sociales B1 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 1».

Les Parts Sociales A2 et les Parts Sociales B2 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 2».

Les Parts Sociales A3 et les Parts Sociales B3 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 3».

Les Parts Sociales A4 et les Parts Sociales B4 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 4».

Les Parts Sociales A5 et les Parts Sociales B5 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 5».

Les Parts Sociales A6 et les Parts Sociales B6 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 6».

Les Parts Sociales A7 et les Parts Sociales B7 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 7».

Les Parts Sociales A8 et les Parts Sociales B8 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 8».

Les Parts Sociales A9 et les Parts Sociales B9 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 9».

Les Parts Sociales A10 et les Parts Sociales B10 sont désignées ensemble les «Parts Sociales de Catégorie 10».

Les Parts Sociales de Catégorie 1, les Parts Sociales de Catégorie 2, les Parts Sociales de Catégorie 3, les Parts Sociales de Catégorie 4, les Parts Sociales de Catégorie 5, les Parts Sociales de Catégorie 6, les Parts Sociales de Catégorie 7, les Parts Sociales de Catégorie 8, les Parts Sociales de Catégorie 9, et les Parts Sociales de Catégorie 10 sont ensemble désignées les «Catégories de Parts Sociales» et chacune une «Catégorie de Parts Sociales».

Les droits et obligations inhérents aux Parts Sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En sus du capital social émis, toute prime d'émission payée lors de l'émission de toutes Parts Sociales A sera affectée à un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Émission des Parts Sociales A») de la Société, toute prime

d'émission payée lors de l'émission de toutes Parts Sociales B doit être affectée à un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Émission des Parts Sociales B») de la Société.

Le Compte de Prime d'Émission des Parts Sociales A et le Compte de Prime d'Émission des Parts Sociales B peuvent être incorporés dans le capital social de la Société, en échange respectivement de l'émission de nouvelles Parts Sociales A et de nouvelles Parts Sociales B, conformément aux dispositions des Statuts. En outre, le montant alloué au Compte de Prime d'Émission de Parts Sociales A et au Compte de Prime d'Émission de Parts Sociales B peuvent être utilisé pour effectuer le remboursement de Parts Sociales A et de de Parts Sociales B, respectivement, que la Société peut racheter aux associés respectifs, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions, respectivement, aux associés détenant des Parts Sociales A et des Parts Sociales B, respectivement, ou pour être affecté à la réserve légale.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à environ quatre mille sept cents euros (EUR 4.700,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu(e) du notaire soussigné par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: L. Ouverleaux, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 16 septembre 2015. GAC/2015/7856. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158920/385.

(150175070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

### **Médecins pour Madagascar a.s.b.l., Verein ohne Gewinnzweck, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 9, an de Stucken.

R.C.S. Luxembourg F 10.525.

#### — STATUTEN

### **§ 1. Name, Sitz, Dauer und Gründungsmitglieder**

**Art. 1.** Der Verein trägt den Namen Médecins pour Madagascar a.s.b.l.

**Art. 2.** Der Verein hat seinen Sitz in Heinerscheid (Großherzogtum Luxemburg) mit der Geschäftsadresse 9, an de Stucken, L-9753 Heinerscheid. Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates an einen anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

**Art. 3.** Die Dauer des Vereins ist unbeschränkt.

**Art. 4.** Gründungsmitglieder des Vereines sind:

- Muller Nadine, Ärztin, 9, an de Stucken, L-9753 Heinerscheid, Luxemburgerin
- Krings Lieselotte, Versicherungskauffrau, 9, an de Stucken, L-9753 Heinerscheid, Luxemburgerin
- Emmrich Julius, Dr. med., Arzt, Naunhofer Str. 22, 04299 Leipzig (Deutschland), Deutscher

### **§ 2. Vereinszweck**

**Art. 1.** Der Verein verfolgt ausschließlich und unmittelbar gemeinnützige Zwecke.

**Art. 2.** Zweck des Vereins ist die Förderung des öffentlichen Gesundheitswesens, der Entwicklungszusammenarbeit, sowie der Volks- und Berufsbildung. Der Verein führt Maßnahmen durch, welche der Verbesserung der Lebensbedingungen von Menschen in notleidenden Regionen der Erde, insbesondere in Madagaskar, dienen.

**Art. 3.** Zur Erreichung des Satzungszweckes wird der Verein auf folgenden Gebieten tätig:

- Durchführung von medizinischen Hilfseinsätzen sowie die dazu notwendige Logistik, Organisation und Ausrüstung und die Rekrutierung und Vorbereitung von Freiwilligen
- Finanzierung sowie Ausstattung mit medizinischer Ausrüstung, Geräten und Medikamenten von Krankenhäusern und Gesundheitszentren

- Durchführung von Bildungsmaßnahmen
- Verbesserung der dörflichen Infrastruktur
- Einwerbung von Mitteln für die Erfüllung der Vereinszwecke
- allgemeine Öffentlichkeitsarbeit

### **§ 3. Selbstlosigkeit**

**Art. 1.** Der Verein ist selbstlos tätig; er verfolgt nicht in erster Linie eigenwirtschaftliche Zwecke.

**Art. 2.** Mittel des Vereins dürfen nur für satzungsgemäße Zwecke verwendet werden. Die Mitglieder erhalten keine Zuwendungen aus Mitteln des Vereins. Nachgewiesene Unkosten im Dienste des Vereinszwecks können nach vorheriger Anmeldung durch den Vorstand genehmigt werden. Es darf keine Person durch Ausgaben, die dem Zweck des Vereins fremd sind, oder durch unverhältnismäßig hohe Vergütungen begünstigt werden.

**Art. 3.** Alle Mitglieder der Organe des Vereins sind ehrenamtlich tätig.

### **§ 4. Mitglieder und Generalversammlung**

**Art. 1.** Mitglied des Vereins kann jede natürliche und juristische Person werden, die seine Ziele unterstützt.

**Art. 2.** Über den Antrag auf Aufnahme in den Verein entscheidet der Vorstand.

**Art. 3.** Die Zahl der Mitglieder ist unbegrenzt, darf aber nicht kleiner als 3 (drei) sein.

**Art. 4.** Die Mitgliedschaft endet durch Austritt, Ausschluss oder Tod.

- Der freiwillige Austritt erfolgt durch schriftliche Erklärung gegenüber einem Mitglied des Vorstands. Er ist jederzeit unter Einhaltung einer Kündigungsfrist von vier Wochen zulässig. Ein Rückzahlungsanspruch des für das Jahr bereits gezahlten Mitgliedsbeitrages besteht nicht.

- Wenn ein Mitglied gegen die Ziele und Interessen des Vereins grob verstoßen hat oder trotz Mahnung mit dem Beitrag für 12 Monate im Rückstand bleibt, so kann es durch den Vorstand mit sofortiger Wirkung ausgeschlossen werden. Gegen den Ausschließungsbeschluss kann innerhalb einer Frist von 4 Wochen nach Mitteilung des Ausschlusses Berufung eingelegt werden, über den die nächste Generalversammlung entscheidet.

### **§ 5. Mitgliedsbeiträge**

**Art. 1.** Über Höhe und Fälligkeit der Mitgliedsbeiträge beschließt die ordentliche Generalversammlung. Zur Festlegung der Beitragshöhe und -fälligkeit ist eine einfache Mehrheit der in der Generalversammlung anwesenden stimmberechtigten Vereinsmitglieder erforderlich. Der jährliche Mitgliedsbeitrag darf EUR 200,- nicht überschreiten. Der Vorstand kann nach Antragstellung einen reduzierten Mitgliedsbeitrag für einzelne Mitglieder erheben.

### **§ 6. Organe des Vereins**

**Art. 1.** Organe des Vereins sind die Generalversammlung und der Vorstand.

### **§ 7. Der Vorstand**

**Art. 1.** Der Vorstand besteht aus dem/der Vorsitzenden, dem/der stellvertretenden Vorsitzenden und bis zu drei weiteren Mitgliedern. Alle Genannten müssen ordentliche Mitglieder des Vereins sein.

**Art. 2.** Jeweils zwei Vorstandsmitglieder vertreten den Verein gemeinsam, darunter immer der/die Vorsitzende oder deren/dessen Stellvertreter/in.

**Art. 3.** Der Vorstand wird von der Mitgliederversammlung für die Dauer von 3 Jahren gewählt. Die Wiederwahl der Vorstandsmitglieder ist möglich. Die jeweils amtierenden Vorstandsmitglieder bleiben nach Ablauf ihrer Amtszeit im Amt bis Nachfolger gewählt sind.

**Art. 4.** Scheidet ein Vorstandsmitglied vorzeitig aus dem Vorstand aus, kann bis zur nächsten Mitgliederversammlung ein Nachfolger unter den Mitgliedern von den verbliebenen Vorstandsmitgliedern durch Kooption berufen werden. Das Ersatzmitglied muss ordentliches Mitglied des Vereins sein.

**Art. 5.** Der Vorstand ist für alle Angelegenheiten des Vereins zuständig, soweit sie nicht gesetzlich oder durch die Satzung der Mitgliederversammlung zugewiesen sind.

Er hat insbesondere folgende Aufgaben:

- Vorbereitung der Mitgliederversammlungen und Aufstellung der Tagesordnung;
- Einberufung der Mitgliederversammlung;
- Ausführung der Beschlüsse der Mitgliederversammlung und jährliche Berichterstattung über Durchführung und Ergebnis der ausgeführten Beschlüsse;
- Buchführung;
- Aufstellung über die Verwendung der Spenden;

- Beschlussfassung über die Aufnahme, Streichung und den Ausschluss von Mitgliedern.
- Der Vorstand übt seine Tätigkeit ehrenamtlich aus.

### **§ 8. Beschlussfassung des Vorstands**

**Art. 1.** Der Vorstand fasst seine Beschlüsse im Allgemeinen in Vorstandssitzungen, die vom Vorsitzenden, bei dessen Verhinderung vom stellvertretenden Vorsitzenden formlos einberufen werden. Einer Einberufung bedarf es nicht, wenn der Vorstand in beschlussfähiger Form regelmäßig zusammenkommt.

**Art. 2.** Eine Vertretung der Vorstandsmitglieder untereinander ist zulässig.

**Art. 3.** Die Sitzungen des Vorstandes werden vom Vorsitzenden, bei dessen Verhinderung vom stellvertretenden Vorsitzenden geleitet.

**Art. 4.** Der Vorstand ist beschlussfähig, wenn mindestens 2/3 seiner Mitglieder anwesend ist.

**Art. 5.** Soweit das Gesetz oder diese Satzung keine anderslautende Regelung vorsieht, entscheidet bei der Beschlussfassung die Mehrheit der abgegebenen gültigen Stimmen. Stimmenthaltungen sowie ungültige Stimmen werden nicht mitgezählt. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden, bei dessen Abwesenheit die des stellvertretenden Vorsitzenden.

**Art. 6.** Beschlüsse des Vorstands können auch in Textform oder fernmündlich gefasst werden, wenn alle Vorstandsmitglieder ihre Zustimmung zu diesem Verfahren schriftlich oder fernmündlich erklären. Schriftlich oder fernmündlich gefasste Vorstandsbeschlüsse sind schriftlich niederzulegen und von dem/der Vorsitzenden oder deren/dessen Stellvertreter/in zu unterzeichnen.

### **§ 9. Generalversammlung**

**Art. 1.** Einmal im Jahr findet die ordentliche Generalversammlung statt.

**Art. 2.** Eine außerordentliche Generalversammlung ist jederzeit auf Verlangen eines Drittels der Mitglieder einzuberufen. Wird dem Verlangen seitens des Vorstands nicht innerhalb von drei Wochen entsprochen, können die Mitglieder unter Mitteilung des Sachverhalts die Einberufung der Generalversammlung nach Bevollmächtigung durch das Registergericht selbst bewirken.

**Art. 3.** Die Einberufung zu allen ordentlichen Generalversammlungen durch den Vorstand erfolgt in Textform unter Bekanntgabe der Tagesordnung mit einer Ladungsfrist von mindestens zwei Wochen. Die Einladung gilt als zugegangen, wenn sie rechtzeitig an die letzte von dem Mitglied dem Verein schriftlich bekannte Post-, Telefax- oder e-Mail Adresse abgesendet wurde.

**Art. 4.** Die Generalversammlung als das oberste beschlussfassende Vereinsorgan ist grundsätzlich für alle Aufgaben zuständig, sofern bestimmte Aufgaben gemäß dieser Satzung nicht einem anderen Vereinsorgan übertragen wurden.

Die Generalversammlung ist insbesondere zuständig für folgende Angelegenheiten:

- Entgegennahme des Jahresberichts des Vorstands sowie Entlastung des Vorstands
- Wahl und Abberufung der Mitglieder des Vorstands
- Beschlussfassung über Änderung der Satzung und über die Auflösung des Vereins

**Art. 5.** Zur Ausübung des Stimmrechts eines Mitgliedes kann ein anderes Mitglied schriftlich bevollmächtigt werden. Die Bevollmächtigung ist für jede Generalversammlung gesondert zu erteilen. Dies muss dem Vorstand vor der Generalversammlung mitgeteilt werden.

### **§ 10. Beschlusswesen der Generalversammlung**

**Art. 1.** Beschlüsse der Mitglieder werden üblicherweise in Versammlungen gefasst.

**Art. 2.** Die Generalversammlung fasst Beschlüsse im Allgemeinen mit einfacher Mehrheit der abgegebenen gültigen Stimmen. Stimmenthaltungen bleiben dabei außer Betracht.

**Art. 3.** Jede satzungsmäßig einberufene Generalversammlung wird als beschlussfähig anerkannt ohne Rücksicht auf die Zahl der erschienenen Vereinsmitglieder. Jedes Mitglied hat eine Stimme, wobei bis zu zwei Stimmrechtsbevollmächtigungen zulässig sind. Eine Briefwahl und Beschlüsse mit Hilfe von elektronischen Medien wie „Internet Voting“ sind zulässig, nicht jedoch in Angelegenheiten, welche Änderungen dieser Satzung und die Auflösung des Vereins betreffen. Berücksichtigt werden nur diejenigen Stimmen, die bei der Generalversammlung vorliegen. Sie sind der Anzahl der anwesenden Stimmen hinzuzurechnen.

**Art. 4.** Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des/der Vorsitzenden.

**Art. 5.** Über die Beschlüsse und Wahlen der Generalversammlung wird ein Protokoll aufgenommen und in Kopie allen Mitgliedern in Textform elektronisch oder per Brief zugesandt wird.

## § 11. Satzungsänderung

**Art. 1.** Für Satzungsänderungen ist eine Zweidrittelmehrheit der erschienenen Vereinsmitglieder erforderlich. Über Satzungsänderungen kann in der Generalversammlung nur abgestimmt werden, wenn auf diesen Tagesordnungspunkt bereits in der Einladung zur Generalversammlung hingewiesen wurde und der Einladung sowohl der bisherige als auch der vorgesehene neue Satzungstext beigefügt worden waren.

**Art. 2.** Satzungsänderungen, die von Aufsichts-, Gerichts- oder Finanzbehörden aus formalen Gründen verlangt werden, kann der Vorstand von sich aus vornehmen. Diese Satzungsänderungen müssen allen Vereinsmitgliedern alsbald schriftlich mitgeteilt werden.

## § 12. Beurkundung von Beschlüssen

Die in Vorstandssitzungen und in Generalversammlungen gefassten Beschlüsse sind schriftlich niederzulegen und vom jeweiligen Versammlungsleiter zu unterzeichnen.

## § 13. Geschäftsjahr und Buchhaltung

**Art. 1.** Das Geschäftsjahr des Vereines ist das Kalenderjahr.

**Art. 2.** Die Vermögensverwaltung wird von mindestens einem Kassenrevisor überwacht, der bei einfacher Mehrheit von der ordentlichen Generalversammlung gewählt wird. Dieser erstellt der Generalversammlung einen Bericht über die gesamte Buch- und Kassenführung. Im Falle der Annahme des Berichtes wird dem Kassierer Entlastung für die Buch- und Kassenführung erteilt. Der Kassenrevisor hat jederzeit das Recht, die Vereinskasse und die Buchprüfung zu überprüfen.

## § 14. Auflösung des Vereins und Vermögensbindung

**Art. 1.** Für den Beschluss, den Verein aufzulösen, ist eine 3/4-Mehrheit der in der Generalversammlung anwesenden Mitglieder erforderlich. Der Beschluss kann nur nach rechtzeitiger Ankündigung in der Einladung zur Generalversammlung gefasst werden.

**Art. 2.** Bei Auflösung oder Aufhebung des Vereins oder bei Wegfall seines steuerbegünstigten Zwecks fällt das Vermögen des Vereins an eine steuerbegünstigte Körperschaft zwecks Verwendung für die Förderung des öffentlichen Gesundheitswesens. Den Empfänger bestimmt die Generalversammlung zugleich mit dem Beschluss der Auflösung.

Heinerscheid, den 20.09.2015.

Référence de publication: 2015158792/154.

(150174852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

### **Scotch & Soda Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.770.815,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 159.172.

L'an deux mille quinze, le quinzisième jour du mois de septembre.

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### ONT COMPARU:

Next Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159169, et

Next International Holdings V S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170422,

toutes deux ici représentées par Monsieur Mustafa Nezar, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé le 10 septembre 2015.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des personnes comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles. Les comparantes, représentées par leur mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Scotch & Soda Luxembourg S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159172, constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 mai 2011,

sous le numéro 1063 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par de Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 février 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1106 en date du 28 mai 2015.

II. Le capital social de la Société est fixé à un million sept cent soixante-dix mille huit cent quinze Euros (EUR 1.770.815,-) représenté par un million deux cent sept mille trois cent quarante-sept (1.207.347) parts sociales de catégorie A et cinq cent soixante-trois mille quatre cent soixante-huit (563.468) parts sociales de catégorie B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Les comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, a demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de la Société de 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Suite au transfert de siège social, les associés décident de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

**En version française**

“ **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.”

**En version anglaise**

“ **Art. 5.** The Company will have its registered office in the municipality of Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.”

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept cents Euro (EUR 700.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29799. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

*Le Receveur* (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158948/59.

(150174807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**BBS Participation, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 182.767.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 15 septembre 2015*

L'associé unique de BBS Participation Sàrl (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Marcus Wolsfeld en tant que gérant de catégorie A et la démission de Susanne Muntinga-van den Houten en tant que gérant de catégorie A;

et

- de nommer gérant de catégorie A suivant avec effet au 29/07/2015 et pour une durée indéterminée:

\* Paul Robert Clarke, née le 16 septembre 1970 à Montréal, Canada, demeurant professionnellement au 20 Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Et de nommer gérant de catégorie A suivant avec effet au 07/09/2015 et pour une durée indéterminée:

\* Jan-Dries Mulder, né le 07 février 1973 à Veendam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au Kabelweg 37, 1014 BA Amsterdam, Pays-Bas

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158398/19.

(150174947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Celdes, Société à responsabilité limitée,  
(anc. SMITS S.C.I.).**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.  
R.C.S. Luxembourg B 200.244.

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour du mois de septembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

**ONT COMPARU:**

1) Monsieur Walter Robert VEROUGSTRAETE, administrateur de société, né à Waregem (Belgique), le 3 septembre 1950, demeurant à B-9690 Kluisbergen, Fazantendreef 5; et

2) Madame Martine Marie VEROUGSTRAETE-BRACKE, administratrice de société, née à Courtaai (Belgique), le 16 octobre 1953, demeurant à B-9690 Kluisbergen, Fazantendreef 5.

Les deux sont ici représentés par Monsieur Raymond HENSCHEN, maître en sciences économiques, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société civile régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg "SMITS S.C.I.", établie et ayant son siège social à L-1635 Luxembourg, 87, Allée Léopold Goebel, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section E, sous le numéro 2226, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 8 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 402 du 2 juin 1999,

et que les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date de ce jour, numéro 2192/2015 de son répertoire;

- Que les comparants sont les seuls associés actuels (les "Associés") de la Société et qu'ils ont pris, par leur Mandataire, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide:

- de modifier la forme juridique de la Société sans changement de sa personnalité juridique et d'adopter la forme d'une société à responsabilité limitée;

- de convertir et de requalifier les cent (100) parts d'intérêts sans désignation de valeur nominale, toutes souscrites et intégralement libérées de la Société sous son ancienne forme de société civile en cent (100) parts sociales de la Société sous la forme de société à responsabilité limitée sans désignation de valeur nominale, ayant les droits et privilèges tels que définis dans les Statuts de la Société; toutes les parts sociales restant détenues par les associés actuels de la Société au prorata de leur participation; et

- d'adopter pour la Société la dénomination de "CELDES";

- de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour lui la teneur suivante:

"La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son compte propre, pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, toutes opérations immobilières au sens le plus large du terme, et notamment:

- acheter et vendre tout immeuble, droit, obligation et titre immobilier;
- effectuer toutes opérations immobilières en ce compris l'achat, la vente, la mise en location, le leasing de tous immeubles, parties d'immeubles et terrains;
- assurer la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers, bâtis ou non;
- ériger des immeubles, les aménager, les décorer, les prendre ou les donner en location; et
- faire tous travaux en vue de rendre des immeubles rentables, lotir des terrains et créer la voirie nécessaire.

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liée ou non.

La Société pourra également effectuer et gérer tous investissements et placements tant mobiliers qu'immobiliers dans les limites de la loi.

La Société peut, d'une façon générale, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, soit pour son compte, soit pour le compte des tiers, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation.

Elle peut exercer toutes fonctions et mandats et s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes autres affaires, entreprises, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à lui procurer des ressources."

L'Assemblée constate que:

- par cette transformation de la société civile en une société à responsabilité limitée, aucune nouvelle société n'est créée.
- la société à responsabilité limitée est la continuation de la société civile telle qu'elle a existé jusqu'à présent, avec la même personnalité juridique;
- le capital et les réserves demeurant intacts de même que tous les éléments d'actifs et de passifs, les amortissements, les moins-values et les plus-values, et
- la société à responsabilité limitée continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société civile.

Dans le cadre de la transformation de la forme juridique, il est justifié au notaire instrumentant par des documents comptables et par une attestation émise par le gérant de la Société en date du 17 septembre 2015, que l'actif net de la Société n'est pas inférieur au capital social minimum applicable pour une société à responsabilité limitée, soit un montant de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR).

Ladite attestation, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de procéder à une refonte complète des Statuts afin d'y refléter, entre autres, le changement de la forme juridique et en vue de les mettre en concordance avec ce qui précède et pour les adapter aux dispositions réglementant les sociétés à responsabilité limitée.

Les STATUTS de la Société doivent désormais être lus comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il existe, entre les propriétaires actuels des parts sociales et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "CELDES", (la "Société"), régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

**Art. 2.** La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son compte propre, pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, toutes opérations immobilières au sens le plus large du terme, et notamment:

- acheter et vendre tout immeuble, droit, obligation et titre immobilier;
- effectuer toutes opérations immobilières en ce compris l'achat, la vente, la mise en location, le leasing de tous immeubles, parties d'immeubles et terrains;
- assurer la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers, bâtis ou non;
- ériger des immeubles, les aménager, les décorer, les prendre ou les donner en location; et
- faire tous travaux en vue de rendre des immeubles rentables, lotir des terrains et créer la voirie nécessaire.

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liée ou non.

La Société pourra également effectuer et gérer tous investissements et placements tant mobiliers qu'immobiliers dans les limites de la loi.

La Société peut, d'une façon générale, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, soit pour son compte, soit pour le compte des tiers, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation.

Elle peut exercer toutes fonctions et mandats et s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes autres affaires, entreprises, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à lui procurer des ressources.

**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand- Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### **Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à dix-huit mille six cents euros (18.600,-EUR), représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

### **Titre III. - Administration et gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 11.** Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 14.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 15.** Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Nonobstant les dispositions précédentes, la gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 18.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

*Troisième résolution*

L'Assemblée constate que les cent (100) parts sociales sont détenues comme suit:

- 1) Monsieur Walter Robert VEROUGSTRAETE, pré-qualifié, cinquante parts sociales, . . . . . 50
- 2) Madame Martine Marie VEROUGSTRAETE-BRACKE, pré-qualifiée, cinquante parts sociales, . . . . . 50

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide:

- de donner décharge pleine et entière au gérant Monsieur Raymond HENSCHEN pour l'accomplissement de son mandat jusqu'en date de ce jour; et
- de nommer, pour une durée indéterminée, Monsieur Walter Robert VEROUGSTRAETE, pré-qualifié, comme nouveau gérant; et
- de fixer son pouvoir de signature comme suit:  
 "La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant."

*Cinquième résolution*

L'Assemblée approuve de la pré-mentionnée situation comptable de la Société au 20 mai 2015, laquelle situation après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

*Sixième résolution*

Conformément aux dispositions légales en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et dans le respect de l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Assemblée décide de transférer le siège social, administratif et de direction effective de la Société de L-1635 Luxembourg, 87, Allée Léopold Goebel (Grand-Duché du Luxembourg) à B-8300 Knokke-Heist, 1, Britspad (Belgique).

En conséquence de ce transfert, effectué sans interruption de la personnalité morale, la Société a renoncé à la nationalité luxembourgeoise et l'Assemblée décide:

- de soumettre la Société à la législation belge;
- d'adopter pour la Société la forme juridique d'une société privée à responsabilité limitée ("besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid");
- d'adopter la dénomination sociale "CELDES"; et
- d'adopter pour la Société l'objet social suivant:

"La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour son compte propre, pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, toutes opérations immobilières au sens le plus large du terme, et notamment:

- acheter et vendre tout immeuble, droit, obligation et titre immobilier;
- effectuer toutes opérations immobilières en ce compris l'achat, la vente, la mise en location, le leasing de tous immeubles, parties d'immeubles et terrains;
- assurer la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers, bâtis ou non;
- ériger des immeubles, les aménager, les décorer, les prendre ou les donner en location; et
- faire tous travaux en vue de rendre des immeubles rentables, lotir des terrains et créer la voirie nécessaire.

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liée ou non.

La société pourra également effectuer et gérer tous investissements et placements tant mobiliers qu'immobiliers dans les limites de la loi.

La société peut, d'une façon générale, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, soit pour son compte, soit pour le compte des tiers, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation.

Elle peut exercer toutes fonctions et mandats et s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes autres affaires, entreprises, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à lui procurer des ressources."

La décision de transfert de siège est prise sous condition suspensive de l'inscription de la Société à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) de Belgique.

*Septième résolution*

L'Assemblée décide de modifier et de procéder à une refonte des Statuts afin de les conformer aux prescriptions de la loi belge et de leur donner la teneur suivante, étant entendu que les formalités prévues par la loi belge en vue de faire adopter ces nouveaux statuts aux dispositions légales en vigueur en Belgique devront être accomplies:

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée confirme que la Société demeurera, suite au transfert et au changement de nationalité, propriétaire de l'ensemble de ses actifs et passifs, sans limitations, ni discontinuité.

La Société continuera dès lors d'être propriétaire de tous ses actifs et passifs encourus ou nés avant le transfert et le changement de nationalité.

#### *Neuvième résolution*

L'Assemblée décide de conférer à Monsieur Walter Robert VEROUGSTRAETE, administrateur de société, né à Wa-regem (Belgique), le 3 septembre 1950, demeurant à B-9690 Kluisbergen, Fazantendreef 5, tous pouvoirs en vue de l'exécution matérielle de ce qui a été délibéré supra.

En particulier l'Assemblée lui donne mandat de convoquer une assemblée générale extraordinaire en Belgique, afin de confirmer le transfert de siège, objet des présentes, et d'adapter les statuts de la Société à la législation belge et de procéder au dépôt auprès d'un notaire belge de l'ensemble des documents requis à cet effet, dûment légalisés et munis de l'apostille de La Haye le cas échéant, ainsi que la faculté d'y apporter toute modification requise par les autorités compétentes en vue de l'inscription de la présente à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) ("Kruispuntbank van Ondernemingen (KBO)"), avec consentement exprès à ce que ladite inscription se fasse également en plusieurs actes.

#### *Dixième résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité de soumettre les résolutions 5 à 9 prises ci-avant à la condition suspensive du transfert du siège social de la Société en Belgique et de l'immatriculation de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) ("Kruispuntbank van Ondernemingen (KBO)") de la Belgique.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de deux mille Euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire des comparants, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. HENSCHEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 22 septembre 2015. 2LAC/2015/21135. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158984/245.

(150174647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

#### **CS International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4645 Niederkorn, 145, route de Pétange.

R.C.S. Luxembourg B 150.018.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la société CS International S.A. tenue au siège de la société en date du 11 juin 2015*

Tous les actionnaires étant présents.

L'administrateur décide:

- de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Joëlle LOLLATO, née le 8 mai 1964 à Charleroi (Belgique) et demeurant au 209, Chaussée de Namur à B - 5030 GEMBLOUX; mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2017.

La décision a été prise à l'unanimité.

Après cela, l'assemblée générale est déclarée comme terminée.

CS INTERNATIONAL S.A.

Joëlle LOLLATO

*Administrateur unique*

Référence de publication: 2015158471/19.

(150175537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**Pfaunder Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 67.900.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 191.416.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eighth day of August,

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her colleague Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed,

**THERE APPEARED:**

Mr Frank Stolz-Page, with professional address in Mondorf-les-Bains, acting as proxyholder of

- Pfaunder Co-Invest GmbH & Co. KG, a company governed by the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at 1, Eschenheimer Anlage, D - 60316 Frankfurt am Main, Germany, and registered with the commercial register of the district court of Frankfurt am Main (Handelsregister des Amtsgerichts Frankfurt am Main) under number HRA 48541 ("Pfaunder Co-Invest"),

by virtue of a proxy under private seal given on 27<sup>th</sup> August 2015, which remains annexed to the current notarial deed of confirmation; and

- Pfaunder Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of seventy million thirty-five thousand eight hundred forty-six United States Dollars (USD 70,035,846.-) having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 191383 ("Pfaunder Holding" and, together with Pfaunder Co-Invest, the "Shareholders"),

by virtue of a proxy under private seal given on 27<sup>th</sup> August 2015, which remains annexed to the current notarial deed of confirmation.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. To acknowledge that Pfaunder Co-Invest GmbH & Co. KG, a company governed by the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at 1, Eschenheimer Anlage, D - 60316 Frankfurt am Main, Germany, and registered with the commercial register of the district court of Frankfurt am Main (Handelsregister des Amtsgerichts Frankfurt am Main) under number HRA 48541 ("Pfaunder Co-Invest"), being a shareholder of Pfaunder Midco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of sixty-seven million nine hundred thousand United States Dollars (USD 67,900,000.-) having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 191416 (the "Company"), has, due to a clerical mistake, not been included as such in the notarial deed of the undersigned notary, dated 25 August 2015, recording the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders of the Company;

2. To ratify all resolutions which have been taken at the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company, which minutes have been recorded in the notarial deed of the undersigned notary dated 25 August 2015;

3. To request that the above mentioned clerical mistake is corrected wherever necessary in the the notarial deed of the undersigned notary, dated 25 August 2015, recording the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders of the Company;

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolved to acknowledge that Pfaunder Co-Invest, being a shareholder of the Company, has, due to a clerical mistake, not been included as such in the notarial deed of the undersigned notary, dated 25 August 2015, recording the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders of the Company.

*Second resolution*

The Shareholders resolved to ratify all resolutions which have been taken at the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company, which minutes have been recorded in the notarial deed of the undersigned notary dated 25 August 2015.

*Third resolution*

The Shareholders resolved to request that this mistake is corrected wherever necessary in the the notarial deed of the undersigned notary, dated 25 August 2015, recording the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders of the Company.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed with Us the notary, the present original deed.

### **Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes**

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am achtundzwanzigsten Tag des Monats August,  
vor dem unterzeichnenden Notar Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, handelnd in Vertretung ihres zur Zeit abwesenden Kollegen Notar Marc Loesch, mit dem Amtssitz in Bad-Mondorf, Großherzogtum Luxemburg, welch letzterer Depositär der gegenwärtigen Urkunde bleibt

#### IST ERSCHIENEN:

Herr Frank Stolz-Page, mit beruflicher Anschrift in Bad-Mondorf,  
handelnd als Vertretungsbevollmächtigter der

- Pfaudler Co-Invest GmbH & Co. KG, eine dem Recht der Bundesrepublik Deutschland unterliegenden Gesellschaft mit Sitz in 1, Eschenheimer Anlage, D - 60316 Frankfurt am Main, Deutschland, eingetragen beim Handelsregister des Amtsgerichts Frankfurt am Main unter Nummer HRA 48541 ("Pfaudler Co-Invest"),

kraft einer am 27. August 2015 privatschriftlich erteilten Vollmacht, welche dieser Urkunde zum Zwecke der Eintragung dauerhaft beigefügt bleibt; und der

- Pfaudler Holding S.à r.l., eine nach dem luxemburgischen Recht gegründete Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), mit einem Gesellschaftskapital von siebzig Millionen fünfunddreißigtausendachthundertsechszwanzig US-Dollar (USD 70.035.846) und Sitz in 59 Rue de Rollingergrund, L-2440 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, und eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter Nummer B-191383 („Pfaudler Holding“ und, gemeinsam mit der Pfaudler Co-Invest, die „Gesellschafter“),

kraft einer am 27. August 2015 privatschriftlich erteilten Vollmacht, welche dieser Urkunde zum Zwecke der Eintragung dauerhaft beigefügt bleibt.

Die Gesellschafter, vertreten wie oben dargestellt, erklärten über die Beschlüsse ausführlich informiert zu sein, welche auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind:

#### *Tagesordnung*

1. Zur Kenntnisnahme des Umstandes, dass die Pfaudler Co-Invest GmbH & Co. KG, eine dem Recht der Bundesrepublik Deutschland unterliegenden Gesellschaft mit Sitz in 1, Eschenheimer Anlage, D - 60316 Frankfurt am Main, Deutschland, eingetragen beim Handelsregister des Amtsgerichts Frankfurt am Main unter Nummer HRA 48541 ("Pfaudler Co-Invest"), welche ein Gesellschafter der Pfaudler Midco S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) luxemburgischen Rechts mit einem Grundkapital in Höhe von siebenundsechzig Millionen neunhunderttausend US-Dollar (USD 67.900.000,-), mit Sitz in 59 Rue de Rollingergrund, L-2440 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, und eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 191416 (die „Gesellschaft“) ist, aufgrund eines Schreibfehlers nicht als Solcher in die auf den 25. August 2015 datierte Urkunde des unterzeichnenden Notars aufgenommen wurde, die das Protokoll der außergewöhnlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft beurkundet hat;

2. Ratifizierung aller Beschlüsse der außergewöhnlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft, deren Protokoll durch die auf den 25. August 2015 datierte Urkunde des unterzeichnenden Notars beurkundet wurde;

3. Aufforderung, den oben beschriebenen Schreibfehler an allen relevanten Stellen der auf den 25. August 2015 datierten Urkunde des unterzeichnenden Notars, die das Protokoll der außergewöhnlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft beurkundet hat, zu berichtigen;

und forderten daraufhin den unterzeichnenden Notar auf, Folgendes festzuhalten:

#### *Erster Beschluss*

Die Gesellschafter beschlossen, den Umstand zur Kenntnis zu nehmen, dass die Pfaudler Co-Invest, welche ein Gesellschafter der Gesellschaft ist, aufgrund eines Schreibfehlers nicht als Solcher in die auf den 25. August 2015 datierte Urkunde des unterzeichnenden Notars, die das Protokoll der außergewöhnlichen Generalversammlung der Gesellschafter beurkundet hat, aufgenommen wurde.

#### *Zweiter Beschluss*

Die Gesellschafter beschlossen, alle Beschlüsse der außergewöhnlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft, deren Protokoll durch die auf den 25. August 2015 datierte Urkunde des unterzeichnenden Notars beurkundet wurde, zu ratifizieren.

*Dritter Beschluss*

Die Gesellschafter beschlossen, zur Berichtigung des oben beschriebenen Schreibfehlers an allen relevanten Stellen der auf den 25. August 2015 datierten Urkunde des unterzeichnenden Notars, die das Protokoll der außergewöhnlichen Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft beurkundet hat, aufzufordern.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen wurde die Urkunde zu Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnende Notar, welcher der englischen Sprache mächtig ist, erklärte hierbei, dass auf Anfrage der obigen genannten Person das vorliegende Dokument in englischer und deutscher Sprache verfasst wurde; auf Anfrage derselben Person und im Falle verschiedener Auslegungen zwischen dem englischen und deutschen Text soll der Englische Vorrang haben.

Nachdem das Dokument der erschienenen Partei vorgelesen worden ist, hat dieselbe vorliegende Urkunde mit dem unterzeichnenden Notar unterzeichnet.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 4 septembre 2015. GAC/2015/7524. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158887/127.

(150175005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**UNICORP, Universal Luxemburg Corporation, Société Anonyme.**

**Capital social: USD 60.000,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 23.131.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of September.

Before Maître Jean-Paul MEYERS, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of UNIVERSAL LUXEMBURG CORPORATION en abrégé «UNICORP», a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 23.131 (the Company). The Company was incorporated on 30<sup>th</sup> July 1985 pursuant to a deed of Maître Frank BADEN, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on 23<sup>th</sup> September 1985 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 277. The articles of incorporation of the Company (the Articles) were modified for the last time pursuant to a deed of Maître Marc LECUIT, notary residing in Mersch, dated 23<sup>th</sup> March 2011, published on 10<sup>th</sup> June 2011 in the Mémorial C under number 1236.

The Meeting opens and the Meeting elects Maître Lars R. GOSLINGS, professionally residing at Luxembourg, as chairman of the Meeting (the Chairman).

The Chairman appoints Mr. Luc HILGER, professionally residing at Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Mr. Luc HILGER, professionally residing at Luxembourg, as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The Sole Shareholder present at the Meeting and the number of shares it holds are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the Sole Shareholder, the members of the Bureau and the undersigned notary.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to record the following:

I. It appears from the attendance list that all the six hundred (600) shares with a par value of one hundred U.S. Dollars (USD 100.-) each, representing the entirety of the share capital of the Company amounting to sixty thousand U.S. Dollars (USD 60,000.-) are duly represented at the Meeting, which is consequently duly constituted and may validly debate and take resolutions on the items of the agenda.

II. That the object of the company is incorporated as follows in the articles of association:

«La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment

l'acquisition de brevets, licences et autres droits intellectuels, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société a également pour objet toutes activités d'exécution de mandats d'administrateur ou de gérant, et en général, tous mandats et fonctions se rapportant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes détentions de biens immobiliers ou mobiliers.

La société pourra accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qui seraient susceptibles d'en favoriser la réalisation.»;

III. That the Sole Shareholder holds all (100%) the shares in the share capital of the Company;

IV. That the Sole Shareholder of the Company declares to have full knowledge of the Articles and the financial standing of the Company of which he signs a closing balance sheet.

V. That the Sole Shareholder further declares that the Company has never owned any real estate or had any employee and currently has no ownership interest and that the Company has no other commitment (deposit, bond, performance bond, completion guarantee, lease, supply, or other contract) and is not bound by other conventions, subscriptions or other that may prevent its dissolution. The Sole Shareholder expressly confirms the shares representing the capital are not mortgaged, split, pledged or in any condition that might obstruct this liquidation; the accounts, including bank accounts are not encumbered, pledged, blocked, committed, limited or mortgaged or in another state or situation does not allow this dissolution.

VI. That the Sole Shareholder further declares that the Company has ceased all business and paid all its creditors, except the debt existing pursuant to the shareholder account between the Company and the Sole Shareholder.

VII. That the Sole Shareholder of the Company declares explicitly, the winding-up of the Company and the start of the liquidation process, with effect on today's date, all business activities having ceased for economic reasons;

VIII. That the Sole Shareholder declares to formally renounce to the appointment of a supervisory auditor to the liquidation;

IX. That the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company, and acting in this capacity, it has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed;

X. That the Sole Shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, requests the notary to authenticate its declaration that all the liabilities of the Company have been paid or duly provisioned and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore the liquidator declares, that with respect to the liability of the Company presently unknown and/or unpaid, it irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities and that as a consequence of the above all the liabilities of the Company are paid. As such, the Sole Shareholder declares to be informed about the existence of a shareholder account under which the Company is liable to the shareholder and declares to support all the consequences;

XI. That the Sole Shareholder declares that it takes over all the assets of the Company, and that it will assume any existing debts of the Company pursuant to the above stated;

XII. That the Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed and that any shares and registers of the Company shall be cancelled;

XIII. That full and entire discharge is granted to the directors and the auditor of the Company for the performance of their mandates from the date of their appointment up and including the date of this meeting; and

XIV. That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

XV. That the Company will be definitely removed and erased without further proceedings from the Register of Commerce and Companies of Luxembourg by the end of these operations.

#### *Power*

The liquidator specially authorizes the notary to carry out any necessary registration and publication, as well as the inherent and definite strike off of the dissolved company at the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and is committed to personally assume to bear all costs, fees, taxes and registration fees arising in any way whatsoever of this.

With respect to the notary, the Sole Shareholder shall be liable for the payment of all notarial fees and costs resulting from the present deed, as expressly recognized by it.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, only the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing parties, the same signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quatorzième jour de septembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de la société UNIVERSAL LUXEMBURG CORPORATION en abrégé «UNICORP», une société anonyme luxembourgeoise, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 23.131 (la Société). La Société a été constituée le 30 juillet 1985 suivant un acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 23 septembre 1985 sous le numéro 277 (le Mémorial C). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 mars 2011, publié au Mémorial C le 10 juin 2011 sous le numéro 1263.

L'Assemblée est ouverte et l'Assemblée élit Maître Lars GOSLINGS, résidant professionnellement 24, Avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg, comme président de l'Assemblée (le Président).

Le Président nomme Mr Luc HILGER, résidant professionnellement 36, Avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg, comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire).

L'Assemblée élit Mr Luc HILGER, résidant professionnellement 36, Avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg, comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment ensemble le Bureau.

L'actionnaire unique présent à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'il détient est indiqué sur la liste de présence qui restera attachée aux présentes résolutions après avoir été signée par l'actionnaire unique, présent ou représenté, les membres du Bureau et le notaire soussigné.

Lesdites parties comparantes ont requis le notaire soussigné d'acter ce qu'il suit:

I. Qu'il apparaît de la liste de présence que toutes les six cents (600) actions ayant une valeur nominale de cent U.S. Dollars (USD 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à soixante mille U.S. Dollars (USD 60.000,-) sont dûment présentes à l'Assemblée, qui est en conséquence dûment constituée et peut valablement délibérer et prendre les résolutions relatives aux points de l'agenda.

II. Que l'objet social de la Société est repris comme suit dans les statuts:

«La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets, licences et autres droits intellectuels, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société a également pour objet toutes activités d'exécution de mandats d'administrateur ou de gérant, et en général, tous mandats et fonctions se rapportant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes détentions de biens immobiliers ou mobiliers.

La société pourra accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qui seraient susceptibles d'en favoriser la réalisation.»;

III. Que l'actionnaire unique de la Société est propriétaire de toutes les actions (100%) de la Société;

IV. Que l'actionnaire unique de la Société déclare avoir parfaite connaissance des Statuts et de la situation financière de la Société dont il signe un bilan de clôture.

V. Que l'actionnaire unique de la Société déclare encore que la Société n'a jamais détenu d'immeuble, ni occupé de salarié et ne détient actuellement aucune participation et que la Société n'a aucun autre engagement (caution, cautionnement, garantie de bonne fin, garantie d'achèvement, bail, contrat de fourniture) et n'est plus liée par d'autres conventions, abonnements ou autres susceptibles d'empêcher sa dissolution. L'Actionnaire Unique confirme encore expressément les titres représentatifs du capital ne sont ni grevés, scindées, gagés, ni autrement donnés en garantie ou dans une condition quelconque qui pourrait faire obstacle à la présente liquidation; que les comptes, notamment les comptes bancaires ne sont ni grevés, gagés, bloqués, engagés, limités ou hypothéqués, ni autrement données en garantie ou dans un autre état ou situation ne permettant pas la présente dissolution.

VI. Que l'actionnaire unique de la Société déclare que la Société a cessé toutes activités commerciales et acquitté tous ses créanciers, à l'exception du compte-courant actionnaire existant entre la Société et l'actionnaire unique.

VII. Que l'actionnaire unique de la Société prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour, toute activité commerciale ayant cessé pour raisons économiques;

VIII. Que l'actionnaire unique de la Société déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

IX. Que l'actionnaire unique de la Société se désigne comme liquidateur de la Société, et agissant en cette qualité, il aura les pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

X. Que l'actionnaire unique de la Société, en sa qualité de liquidateur de la Société, requiert le notaire d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou dûment provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et/ou non payés, il assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé. A ce titre, l'actionnaire unique déclare être informé de l'existence d'un compte-courant actionnaire aux termes duquel la Société est redevable envers l'actionnaire et déclare de ce fait en faire son affaire;

XI. Que l'actionnaire unique de la Société déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué ci-avant;

XII. Que l'actionnaire unique de la Société déclare que la liquidation de la Société est ainsi clôturée et que toutes les actions et tous les registres de la Société seront annulés;

XIII. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs depuis la date de leur nomination jusqu'à la date de cette assemblée; et

XIV. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

XV. Que la Société sera définitivement radiée sans autre procédure auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg par la suite des présentes opérations.

#### *Pouvoir*

Le liquidateur autorise spécialement le notaire mandaté à procéder à toute inscription et publication nécessaires, ainsi qu'à la radiation inhérente de la société dissoute auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg et s'engage à titre personnel à reprendre à sa charge tous les frais, honoraires, impôts, droits d'enregistrement et taxes résultant à quelque titre que ce soit de la présente.

À l'égard du notaire instrumentant, le comparant est tenu quant au paiement de tous frais et honoraires résultant du présent acte, ce qui est expressément reconnu par ce dernier.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, seule la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à l'année et au jour écrits en tête du présent acte.

Et après lecture faite aux parties comparantes, ces derniers ont signé ensemble avec nous, le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. R. Goslings, L. Hilger, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 septembre 2015. Relation: EAC/2015/21208. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé):* Amédée SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 septembre 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015159020/196.

(150175328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

#### **Nive I, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 149.473.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160202/9.

(150176469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**BTG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R.C.S. Luxembourg B 159.494.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 septembre 2015.

*Pour la société*

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2015159904/16.

(150176665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**Pausa Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1881 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 200.262.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of September.

Before Us, Maître Jean-Paul MEYERS, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

“Stichting Divid”, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, having its address at De Boelelaan, 7, 1083 HJ Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce under number 64095630, here represented by Caroline RAMIER, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed “ne varietur” by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as stated here above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**A. Name - Duration - Purpose - Registered office**

**Art. 1. Name.** There exists a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of “Pausa Capital S.à r.l.” (the “Company..”) which shall have the status of a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitisation, as amended (the “Securitisation Law”) and shall be subject to and governed by the Securitisation Law, the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies, as amended (the “Companies Law”) as well as by the present articles of association.

**Art. 2. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

**Art. 3. Purpose.**

3.1 The exclusive purpose of the Company is to act as a securitisation company and to enter into one or more securitisation transactions within the meaning of and subject to the Securitisation Law. The Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties (the “Underlying Assets”), in one or more transactions or on a continuous basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way.

3.2 The Company may issue any kind of securities including shares or notes whose value and/or yield depends on such risks relating to the Underlying Assets (each, a “Securitisation”). The Company may, whilst remaining within the scope of the Securitisation Law, also borrow or raise funds from any entity in order to fund the acquisition or assumption of Underlying Assets and/or to comply with any payment or other obligation it has under any of its securities or under any agreement to be entered into in the context of a Securitisation.

3.3 The Company may also sell, assign, re-acquire and dispose of any and all of the Underlying Assets through any means (including by way of sale, assignment, exchange, conversion, contribution or through derivative or swap transactions) (as described herein and as may be further described in the terms and conditions of the relevant securities) and in general manage the Underlying Assets on a continuous and ongoing basis. It may also, to the extent permitted by law and these articles of association, transfer or dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

3.4 The Company may, in this same context, acquire, dispose and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, mutual funds, derivative financial instruments, advances, shares, warrants and other securities of any kind.

3.5 The Company may, within the limits of the Securitisation Law, and in favor of its creditors only, grant pledges, other guarantees or security interests of any kind to Luxembourg or foreign entities and enter into securities lending activity on an ancillary basis. The Company may enter into any agreement or instruments (including, without limitation, derivatives) and may issue, sign, approve or ratify any document and may do and allow all things and acts which are necessary to prepare, carry out and wind up or are incidental to, a Securitisation.

3.6 The Company may open one or several compartments in accordance with Article 7 of these articles of association.

3.7 The Company may perform all commercial, technical and financial transactions or other operations, which are directly or indirectly connected with or which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

3.8 The Company may assign or transfer part or all of the Underlying Assets, however only in accordance with and subject to the terms and conditions of the securities to be issued and the contractual provisions of the agreements to be entered into in connection with the Securitisation.

#### **Art. 4. Registered office.**

4.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the board of managers.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.5 In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

### **B. Share capital - Shares - Register of shares - Ownership and transfer of shares**

#### **Art. 5. Share capital.** Issued share capital.

5.1. The Company's issued share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) consisting of twelve thousand (12,500) shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

5.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The Company may have one or several shareholders.

6.3 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

6.4 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares.

#### **Art. 7. Compartments.**

7.1 The board of managers of the Company may create one or more compartments within the Company (the "Compartment" or the "Compartments"). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution creating such Compartment, contain a distinct part of the Company's assets and liabilities. The resolution creating one or more Compartments within the Company, as well as any subsequent amendments thereto, shall be binding as of the date of such resolution, including against any third party.

7.2 As between investors and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of investors and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the board of managers having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and which shall be exclusively available to satisfy such investors and creditors. Creditors and investors of the Company whose rights are not related to a specific Compartment of the Company shall have no rights to the assets of any such Compartment.

7.3 Unless otherwise provided for in the resolution having created such Compartment, no resolution may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the investors or creditors whose rights relate to such Compartment, without the prior approval of all investors or creditors whose rights relate to this Compartment. Any decision taken in breach of this provision shall be void.

7.4 Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

7.5 The Company may issue securities whose value or yield is linked to specific Compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments, certain claims or certain classes of shares.

7.6 Fees, costs, expenses and other obligations of the Company incurred on behalf of the Company will be general duties of the Company and will not be paid through the assets of a particular Compartment. In the event the fees, costs, expenses and other obligations mentioned above cannot be funded otherwise, they shall be payable equally by existing Compartments in the Company during the period to which the fees relate (the "Billing Period"), except that for Compartments which have been existing for less time than the entire Billing Period, the portion of overhead costs charged to a Compartment shall be reduced pro rata temporis and the difference between the total overhead charged to a Compartment and the reduced pro rata temporis amount will be equally allocated to the other Compartments that have existed for the entire Billing Period.

7.7 Fees, costs, expenses and other obligations incurred on behalf of a specific Compartment shall be borne by such Compartment only.

#### **Art. 8. Register of shares.**

8.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Companies Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

#### **Art. 9. Ownership and transfer of shares.**

9.1 The shares are freely transferable among shareholders.

9.2 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

9.3 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

9.4 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse or any other legal heir of the deceased shareholder.

### **C. General meeting of shareholders**

#### **Art. 10. Powers of the general meeting of shareholders.**

10.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

10.2 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein).

10.3 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Companies Law and by these articles of association. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole shareholder".

10.4 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

**Art. 11. Convening general meetings of shareholders.**

11.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of managers to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

11.2 In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

11.3 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

11.4 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

**Art. 12. Conduct of general meetings of shareholders.**

12.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of managers. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

12.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

12.3 Quorum

Except as otherwise provided for by law, decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

12.4 Vote

12.4.1 Each share entitles to one (1) vote, subject to the provisions of the law.

12.4.2 Unless otherwise required by law or by these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstention and nil votes will not be taken into account.

12.5 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all shareholders.

12.6 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

12.7 The board of managers may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

**Art. 13. Minutes of general meetings of shareholders.**

13.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

13.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

13.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

**Art. 14. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 15. Amendment of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

**D. Management****Art. 16. Management.**

16.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

The managers will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, and mandate period. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The sole shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

#### 16.2 – Powers

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

#### 16.3 - Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two managers. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of one class A manager and one class B manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/her/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s).

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/her agency.

#### 16.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by two managers or by the chairman and the secretary if any, or by a notary public, and recorded in the corporate book. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager or by one class A manager or by one class B manager jointly with one class A manager if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s). This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers, and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his/her/its proxy.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented, and under the condition that at least one class A manager and one class B manager vote in favor of the resolutions if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Resolutions in writing approved and signed by all managers by circular means shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents and may be evidenced by letter, telefax or telex. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone call or video conference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another and effectively communicate with each other. Any participation to a telephone call or videoconference or by any other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

#### 16.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/her/its/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

### E. Supervision

**Art. 23 Auditors.** The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an independent auditor (réviseur d'entreprises) appointed by the board of managers and remunerated by the Company. The independent auditor shall fulfil all duties provided for by the Companies Law and the Securitisation Law. Any auditor so appointed may be removed with or without cause.

### F. Financial year - Profits - Interim dividends

**Art. 24. Financial year.** The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

#### Art. 25. Profits.

25.1 Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the Companies Law. Each shareholder may inspect such inventory and balance sheet at the Company's registered office.

25.2 On separate accounts (in addition of the accounts held by the Company in accordance with the Companies Law and normal accounting practice), the Company shall determine at the end of each financial year, the result of each Compartment which will be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution) and the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during this exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management, operation of such Compartment (including fees, costs, corporate income tax on capital gain and expenses relating to dividend distribution).

25.3 From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company, as stated in Article 5 (Share Capital) or as increased or reduced from time to time as provided in Article 5.

25.4 The remainder of the annual net profits shall be distributed as dividends to the shareholders in accordance with the Securitisation law. Distributions may be paid in such currency and at such time and place as the board of managers shall determine from time to time.

25.5 Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by the Companies Law.

#### Art. 26. Interim dividends - Share premium.

26.1 Under the terms and conditions provided by law, the board of managers may proceed to the payment of interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Companies Law or these articles of association do not allow to be distributed.

26.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the manager(s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

### G. Liquidation

**Art. 27. Liquidation of Compartments.** Without prejudice to the provisions contained in Article 7 (Compartments), each Compartment of the Company may be put into liquidation and its securities redeemed by a decision of the board of managers of the Company, without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

#### Art. 28. Liquidation.

28.1 In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

28.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

### H. Sole shareholder

**Art. 29. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies, as amended; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

## I. Governing law

**Art. 30. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Companies Law and the Securitisation Law.

### *Transitional provision*

By way of exception, the first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2015.

### *Subscription - Payment*

The share capital of the Company is subscribed as follows:

“Stichting Divid”, prenamed, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares, resulting in a total payment of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

All the shares are entirely paid-up in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Estimate of Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro.

### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Companies Law, and expressly states that they have all been complied with.

### *Resolutions of the sole shareholder*

The above-named company, represented as state above, representing the entire subscribed capital and considering itself as validly convened, has immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, it has passed the following resolutions:

- 1) The number of managers of the Company is fixed at two (2).
- 2) The following persons are appointed managers of the Company for an unlimited period of time and until their successors are elected and qualified:
  - Mr Laurent Ricci, residing professionally at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
  - Mr Frédéric Salvatore, residing professionally at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
- 3) The registered office of the Company is set at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-huitième jour de septembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

«Stichting Divid», une société constituée sous la forme de Stichting néerlandaise, ayant son siège social à De Boelelaan 7, 1083 HJ Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce sous le numéro 64095630,

ici représentée par Caroline RAMIER, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **A. Nom - Durée - Objet - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il est formé entre les souscripteurs une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Pausa Capital S.à r.l." (la «Société») qui aura le statut d'une société de titrisation conformément à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation, telle qu'elle a été modifiée (la «Loi sur la Titrisation») et sera régie par les dispositions de la Loi sur la Titrisation,

la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée (la «Loi sur les Sociétés») ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

**Art. 3. Objet.**

3.1 La Société a pour objet exclusif d'agir en qualité de société de titrisation, de conclure une ou plusieurs opérations de titrisation au sens de et conformément à la Loi sur la Titrisation et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession de biens meubles ou immeubles, corporels ou incorporels, de même que les risques résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers (les «Actifs Sous-Jacents»), dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière. La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, l'octroi de garanties ou en s'engageant par tout autre moyen.

3.2 La Société pourra émettre toute sorte de titres en ce compris des actions ou des obligations dont la valeur et/ou le rendement dépend des risques liés aux Actifs Sous-Jacents (chacun(e) une «Titrisation»). Dans les limites définies par la Loi sur la Titrisation, la Société pourra également emprunter ou lever des fonds auprès de toutes entités en vue de financer l'acquisition ou la prise en charge d'Actifs Sous-Jacents et/ou en vue de faire face à ses obligations de paiement ou à toutes autres obligations contractées par la Société dans le cadre de ses activités de Titrisation.

3.3 La Société pourra également vendre, assigner, acquérir à nouveau et disposer de tout ou partie de ses Actifs Sous-Jacents par tous moyens (en ce compris par voie de vente, cession, échange, conversion, contribution ou par le biais de transactions dérivés ou de swap) (tel que décrit dans les présents statuts et tel qu'il pourra être décrit dans les termes et conditions des différents titres émis) et de manière générale gérer les Actifs Sous-Jacents de manière régulière et continue. Elle pourra aussi, dans les limites prévues par la loi et les présents statuts, transférer ou disposer des titres et autres biens qu'elle détient, qu'ils soient présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

3.4 La Société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, fonds commun de placement, instruments financiers dérivés, avances, actions, bons de souscriptions et autres valeurs mobilières de toute nature.

3.5 La Société pourra accessoirement, dans les limites de la Loi sur la Titrisation, octroyer en faveur de ses créanciers uniquement des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère et conduire, de manière accessoire, des opérations de prêt de titres. La Société pourra conclure des conventions de quelque nature que ce soit (en ce compris, et sans limitation, des produits dérivés) et pourra émettre, signer, approuver, ratifier tout document, réaliser et/ou permettre la réalisation de tous actes et actions nécessaires afin de mettre en place, exécuter et/ou mettre fin à, ou en lien avec l'activité de Titrisation.

3.6 La Société pourra ouvrir un ou plusieurs compartiments conformément à l'article 8 des présents statuts.

3.7 La Société pourra exercer toutes transactions commerciales, techniques et financières ou toutes autres opérations, directement ou indirectement liées, nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations facilitant directement ou indirectement l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

3.8 La Société pourra céder ou transférer tout ou partie des Actifs Sous-Jacents, conformément aux dispositions des présents statuts, aux termes et conditions des valeurs mobilières émises par la Société ou conformément aux dispositions contractuelles prévues dans les conventions conclues par la Société dans le cadre de son activité de Titrisation.

**Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil de gérance.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

4.5 Si le gérant, ou le conseil de gérance, estime que des circonstances politiques, économiques ou sociales extraordinaires existent, ou sont susceptibles de se produire de manière imminente, et qui peuvent entraver le cours normal des activités de la Société à son siège social, ou les moyens de communication entre le siège social de la Société et les personnes à l'étranger, le siège social peut-être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à ce que les circonstances extraordinaires susmentionnées cessent de manière définitive; ces mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire du siège social, restera une société Luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et notifiées à toutes personnes intéressées, par le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance.

**B. Capital social - Parts sociales - Registre des parts sociales - Propriété et transfert des parts sociales - Compartiments**

**Art. 5. Capital social.** Capital social émis

5.1 La Société a un capital social émis de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2 Aux conditions et termes prévus par la loi le capital social émis de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### **Art. 6. Parts Sociales.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs associés.

6.3 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre évènement similaire concernant tout associé ou l'associé unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.4 La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ou retirer ses propres parts sociales.

#### **Art. 7. Compartiments.**

7.1 Le conseil de gérance de la Société pourra créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le «Compartiment» ou les «Compartiments»). Sauf disposition contraire dans les résolutions créant un tel Compartiment, chaque Compartiment comprendra une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. Les résolutions créant un ou plusieurs Compartiments au sein de la Société, ainsi que toutes modifications subséquentes, seront obligatoires vis à vis des tiers, à compter de la date des résolutions.

7.2 Entre les investisseurs et les créanciers, chaque Compartiment de la Société devra être traité comme une entité séparée. Les droits des investisseurs et créanciers de la Société (i) qui lorsqu'ils sont nés, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment ou (ii) qui sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire dans les résolutions du conseil de gérance créant un tel Compartiment, strictement limitées aux biens de ce Compartiment et seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces investisseurs et créanciers. Les créanciers et investisseurs de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'auront aucun droit aux biens d'un tel Compartiment.

7.3 Sauf disposition contraire dans les résolutions de la Société créant un tel Compartiment, aucune résolution ne pourra être prise afin de modifier les résolutions ayant créé un tel Compartiment ou afin de prendre toute autre décision affectant directement les droits des investisseurs ou créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment sans le consentement préalable de l'ensemble des investisseurs ou créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise en violation de cette disposition sera nulle et non avenue.

7.4 Chaque Compartiment de la Société pourra être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

7.5 La Société pourra émettre des valeurs mobilières dont la valeur ou l'intérêt est lié à des Compartiments, biens ou autres engagements spécifiques, ou dont le remboursement dépend du remboursement d'autres instruments, de certains droits ou de certaines catégories d'parts sociales.

7.6 Les frais, coûts, dépenses et autres obligations de la Société encourus pour le compte de la Société elle-même seront des obligations générales de la Société et ne seront pas payés par le biais des avoirs d'un Compartiment en particulier. Au cas où les frais, coûts, dépenses et autres obligations mentionnées ci-dessus ne pourront pas être financés autrement, ils seront payables à parts égales par les Compartiments en existence dans la Société au cours de la période à laquelle les frais se rapportent (la «Période de Facturation»), sauf que pour les Compartiments qui ont été en existence depuis moins longtemps que l'ensemble de la Période de Facturation, la partie des frais généraux imputables à de tels Compartiments sera réduite pro rata temporis et la différence entre la partie totale des frais généraux imputable à un Compartiment et le montant réduit pro rata temporis sera allouée à parts égales aux Compartiments existants pour l'ensemble de la Période de Facturation.

7.7 Les frais, coûts, dépenses et autres obligations encourus par un Compartiment déterminé seront à la charge de ce Compartiment uniquement.

#### **Art. 8. Registre des parts sociales.**

8.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi sur les Sociétés. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

#### **Art. 9. Propriété et transfert de parts sociales.**

9.1 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

9.2 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

9.3 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

9.4 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants à une majorité des trois quarts du capital social. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant ou à tout autre héritier légal de l'associé décédé.

### **C. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 10. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.**

10.1 Les associés de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des associés, qui constitue un des organes de la Société.

10.2 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit. Les résolutions susmentionnées deviendront effectives dès leur approbation par la majorité des associés, conformément aux dispositions légales applicables aux décisions collectives (ou conformément aux règles de majorités applicables à la date mentionnée dans ces résolutions)

10.3 Si la Société ne possède qu'un seul associé, cet associé exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la Loi sur les Sociétés et des présents statuts. Dans ce cas et lorsque le terme „associé unique“ n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à „l'assemblée générale des associés“ utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à „l'associé unique“.

10.4 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

#### **Art. 11. Convocation de l'assemblée générale des associés.**

11.1 L'assemblée générale des associés de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil de gérance pour être tenue aux lieux et date précisés dans l'avis de convocation.

11.2 Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale des associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

11.3 L'avis de convocation à toute assemblée générale des associés doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque associé par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

11.4 Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des associés peut être tenue sans convocation préalable.

#### **Art. 12. Conduite de l'assemblée générale des associés.**

12.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des associés, composée d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des associés, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient associés ou membres du conseil de gérance.

Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des associés.

12.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des associés.

##### **12.3 Quorum**

Sauf disposition légale contraire, les décisions de l'assemblée générale des associés seront valablement prises si elles ont été approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si une telle majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion des associés ou résolutions écrites, les associés devront être convoqués ou, en cas de résolutions écrites, consultés une seconde fois, par courrier recommandé, et les décisions pourront alors être adoptées par la majorité des votes exprimés, quel que soit la portion du capital représentée lors de cette seconde assemblée ou consultation.

##### **12.4 Vote**

12.4.1 Chaque action donne droit à un (1) vote, sous réserve des dispositions de la loi.

12.4.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les décisions d'une assemblée générale des associés valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

12.5 Un associé peut agir à toute assemblée générale des associés en désignant une autre personne, associé ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout

autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les associés.

12.6 Tout associé qui prend part à une assemblée générale des associés par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

12.7 Le conseil de gérance peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les associés pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des associés.

#### **Art. 13. Procès-verbaux des assemblées générales des associés.**

13.1 Le bureau de toute assemblée générale des associés rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout associé qui en fait la demande.

13.2 De même, l'associé unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses décisions.

13.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil de gérance, par deux gérants ou par le gérant unique, le cas échéant.

**Art. 14. Changement de nationalité.** Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

**Art. 15. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

### **D. Le conseil de gérance**

#### **Art. 16. Gérance.**

##### 16.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre ainsi que la durée de leur mandat.

Les gérants resteront en fonction jusqu'à l'élection de leur successeur. Ils sont rééligibles, mais sont révocables ad nutum, avec ou sans justification, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

##### 16.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

##### 16.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom et pour le compte de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par sa seule signature, et, en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

##### 16.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par deux gérants ou le cas échéant par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société. Les procurations, le cas échéant, resteront annexées au procès-verbal de la réunion concernée.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant ou un gérant de classe A ou un gérant de classe B ensemble avec un gérant de classe A si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a décidé de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B. On pourra passer outre cette convocation si tous les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Chaque gérant peut se faire représenter au conseil de gérance par un autre gérant désigné par procuration écrite.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, et à la condition que au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient voté en faveur des dites résolutions si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. La date de ces résolutions circulaires sera la date de la dernière signature. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen similaire de communication mentionné ci-dessus sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

#### 16.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur(s) fonction(s), aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/elle/eux au nom de la Société.

### E. Surveillance de la société

**Art. 23. Auditeurs.** Les informations comptables liées au rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises nommé par le conseil de gérance et rémunéré par la Société.

Le réviseur d'entreprises accomplira toutes les fonctions qui lui sont attribuées par la Loi sur les Sociétés et la Loi sur la Titrisation. Il pourra être mis fin, avec ou sans cause, au mandat de chaque auditeur ainsi nommé.

### F. Exercice - Bénéfices - Dividendes provisoires

**Art. 24. Exercice.** L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

#### Art. 25. Bénéfices.

25.1 Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs d'actif et de passif de la Société, le bilan et le comptes des profits et pertes, conformément à la Loi sur les Sociétés. Tout associé peut prendre connaissance de cet inventaire et du bilan au siège social.

25.2 Sur des comptes séparés (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et la pratique comptable courante), la Société déterminera à la fin de chaque exercice social le résultat de chaque Compartiment comme suit:

Le résultat de chaque Compartiment sera le solde de tous revenus, profits ou autres produits payés ou dus sous quelque forme que ce soit, relatifs à ce Compartiment (y compris des plus-values, du boni de liquidation et des distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la Société pendant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et fonctionnement de ce Compartiment (y compris honoraires, coûts, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes).

25.3 Sur le profit annuel net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour allouer à la réserve légale et ce, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10 %) du capital social, conformément à l'article 5 (Capital Social) ou tel qu'augmenté ou réduit périodiquement, conformément à l'article 5.

25.4 Le surplus des profits annuels nets sera distribué comme dividendes aux associés conformément à la Loi sur la Titrisation. Le paiement de distributions se fera aux associés à leurs adresses figurant dans le registre des associés. Les distributions seront payées dans la devise et au moment et lieu que le conseil de gérance déterminera périodiquement.

25.5 Des acomptes sur dividendes pourront être versés conformément aux conditions prévues par la Loi sur les Sociétés.

### **Art. 26. Dividendes provisoires - Prime d'émission.**

26.1 Aux conditions et termes prévus par la loi, le conseil de gérance pourra procéder à la distribution de bénéfices provisoires sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi sur les Sociétés ou les présents statuts interdisent la distribution.

26.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux associés par une résolution des associés /de l'associé ou des gérants /du gérant, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

### **G. Liquidation**

**Art. 27. Liquidation des Compartiments.** Sans préjudice aucun aux dispositions de l'article 9 (Compartiments), chaque Compartiment de la Société pourra être mis en liquidation et ses valeurs mobilières pourront être rachetées par une décision du conseil de gérance de la Société, sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

### **Art. 28. Liquidation de la Société.**

28.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

28.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du paiement du passif sera distribué aux associés proportionnellement au nombre d'parts sociales de la Société qu'ils détiennent.

### **H. Associé unique**

**Art. 29. Associé unique.** Si et aussi longtemps qu'un seul associé détient l'intégralité du capital social de la Société, la Société existe en tant que société ayant un associé unique, conformément à l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de cette même loi sont applicables.

### **I. Loi applicable**

**Art. 30. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi sur les Sociétés et de la Loi sur la Titrisation.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, la première année sociale débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2015.

«Stichting Divid», susnommée, représenté comme indiqué ci-avant, déclare souscrire les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales représentant le capital social de la Société de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la Loi sur les Sociétés et déclare expressément qu'elles sont remplies.

#### *Frais*

Les dépenses, rémunérations, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de sa constitution sont estimés à environ mille euros.

#### *Résolutions de l'associé unique:*

La société susnommée, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital émis de la Société et se considérant comme valablement convoquée, procède immédiatement à une assemblée générale extraordinaire:

Ayant au préalable vérifié qu'elle a été régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre de membres au conseil de gérance a été fixé à deux (2).
- 2) Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée et jusqu'à ce que leur successeurs soient élus:
  - M. Laurent Ricci, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
  - M. Frédéric Salvatore, demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
- 3) Le siège social de la Société est établi 5, rue Guillaume Kroll, L-1881 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Esch-sur-Alzette, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Ramier, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 septembre 2015. Relation: EAC/2015/21706. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur* (signé): Amédé SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 septembre 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015158880/715.

(150175684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Beim Franco, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3912 Mondercange, 46, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 31.754.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le onze septembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Francesco DI LAURO, retraité, né à Turi (Italie), le 14 novembre 1946, demeurant à L-3912 Mondercange, 46, rue des Champs, et

2.- Madame Linda DERRAS, sans état particulier, née à Esch-sur-Alzette, le 15 octobre 1963, demeurant à L-3912 Mondercange, 46, rue des Champs.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

a.- Que la société à responsabilité limitée "Beim Franco", établie et ayant son siège social à L-3912 Mondercange, 46, rue des Champs, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 31.754, a été constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 octobre 1989, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 65 du 28 février 1990, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 avril 2012, publié au Mémorial C, numéro 1641 du 29 juin 2012.

b.- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

c.- Que les comparants sont les seuls et uniques associés de ladite société.

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que les comparants, en tant qu'associés uniques, siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la société, prononcent la dissolution anticipée de la prédite société, avec effet immédiat, et sa mise en liquidation.

e.- Que les associés désignent Monsieur Francesco DI LAURO, comme liquidateur de la société, mission qu'il accepte, lequel aura pleins pouvoirs pour établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, faire toutes déclarations et faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution la dissolution anticipée de la société et sa liquidation.

f.- Que le liquidateur requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute, moyennant reprise par les associés de l'intégralité de l'actif et du passif, et avoir transféré tous les actifs au profit des associées.

g.- Que les associés sont investis de tous les éléments actifs de la société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h.- Que les associés déclarent que la société n'est pas propriétaire d'un immeuble au Grand-Duché de Luxembourg.

i.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

j.- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

k.- Que décharge pleine et entière est accordée au liquidateur de la société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

1.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à L-3912 Mondercange, 46, rue des Champs.

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de mille cent euros, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Francesco DI LAURO, Linda DERRAS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 15 septembre 2015. Relation GAC/2015/7750. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015158402/54.

(150174668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**Chiron Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-8011 Strassen, 179, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 184.014.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159918/9.

(150176280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**CEREP III Trowbridge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 172.859.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Le présent document remplace celui déposé sous le numéro L150014579

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159937/10.

(150176373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

---

**Boherbaun Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 192.676.

EXTRAIT

En date du 24 septembre 2015, M. Ryan Horstman a démissionné de ses fonctions de gérant A de la Société et M. Louis Paletta, né le 24 janvier 1957 au Texas, Etats-Unis, et résident à 7, Village Circle, Suite 335, Westlake, Etats-Unis, a été nommé comme nouveau gérant A de la Société.

Dorénavant, le conseil de gérance de la Société est constitué comme suit:

- (1) M. Louis Paletta, gérant catégorie A;
- (2) M. Davy Toussaint, gérant catégorie B; et
- (3) M. David Catala, gérant catégorie B.

Pour extrait sincère et conforme

Boherbaun Acquisitions S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015158387/20.

(150174876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---